



**RAPPORT
FINANCIER
SEMESTRIEL
2024**

SOMMAIRE

01 RAPPORT D'ACTIVITÉ

1	RÉSULTATS ENGIE AU 30 JUIN 2024	6
2	ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	15
3	AUTRES POSTES DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	19
4	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	20
5	GUIDANCE 2024 REVUE EN HAUSSE	21

02 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS SEMESTRIELS

COMPTE DE RÉSULTAT	24
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	25
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	26
ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	28
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE	30

03 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS SEMESTRIELS

Note 1	RÉFÉRENTIEL ET MÉTHODES COMPTABLES	33
Note 2	PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	37
Note 3	INDICATEURS FINANCIERS UTILISÉS DANS LA COMMUNICATION FINANCIÈRE	39
Note 4	INFORMATION SECTORIELLE	42
Note 5	VENTES	45
Note 6	RÉSULTAT FINANCIER	47
Note 7	INSTRUMENTS FINANCIERS	48
Note 8	RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS	51
Note 9	PROVISIONS	54
Note 10	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	56
Note 11	CONTENTIEUX ET ENQUÊTES	57
Note 12	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	60

01 RAPPORT D'ACTIVITÉ

1	RÉSULTATS ENGIE AU 30 JUIN 2024	6
2	ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	15
3	AUTRES POSTES DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	19
4	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	20
5	<i>GUIDANCE</i> 2024 REVUE EN HAUSSE	21

1 RÉSULTATS ENGIE AU 30 JUIN 2024

Résultats d'ENGIE au 30 juin 2024 Bons résultats financiers dans un contexte de retour à la normale des conditions de marché Relèvement de la *Guidance* 2024

Faits marquants

- Retour à la normale des conditions de marché de l'énergie
- Plus d'1 GW de capacités additionnelles au 1^{er} semestre et 6,9 GW en cours de construction dans les activités renouvelables
- Augmentation du portefeuille de projets renouvelables à 95 GW à fin juin 2024
- Succès de l'intégration de BRP avec l'ajout de 800 MW de batteries au 1^{er} semestre 2024
- Approbation par le régulateur chilien de la conversion d'une unité de charbon, une étape en vue de la sortie définitive du charbon au Chili en 2025

Performance financière

- EBIT hors nucléaire de 5,6 milliards d'euros, en baisse organique de 16,3% comparé à un 1^{er} semestre 2023 particulièrement élevé
- Résultat Net Récurrent part du Groupe de 3,8 milliards d'euros
- Forte génération de cash-flow avec un CFFO⁽¹⁾ de 8,9 milliards d'euros
- Capex de croissance en hausse de 78%
- Bilan solide avec un ratio Dette nette économique / EBITDA de 3,1x au 30 juin 2024
- Baisse de la dette nette économique de 0,8 milliard d'euros à 45,8 milliards d'euros
- Relèvement de la *Guidance* 2024 avec un RNRpg⁽²⁾ désormais attendu entre 5,0 milliards d'euros et 5,6 milliards d'euros

1.1 Chiffres clés au 30 juin 2024

En milliards d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %	Variation organique en %
Chiffre d'affaires	37,5	47,0	-20,2%	-20,4%
EBITDA (hors Nucléaire)	7,8	8,8	-11,2%	-11,7%
EBITDA	8,9	9,4	-4,7%	-5,0%
EBIT (hors Nucléaire)	5,6	6,7	-16,2%	-16,3%
Résultat net récurrent des activités poursuivis, part du	3,8	4,0	-6,9%	-5,9%
Résultat net, part du Groupe	1,9	(0,8)		
CAPEX ⁽¹⁾	5,2	3,3	+57,0%	
Cash Flow From Operations (CFFO)	8,9	9,5	-6,2%	
Endettement financier net	30,2	+0,7 milliard d'euros par rapport au 31 déc. 2023		
Dette nette économique	45,8	-0,8 milliard d'euros par rapport au 31 déc. 2023		
Dette nette économique / EBITDA	3,1x	Stable par rapport au 31 déc. 2023		

(1) Net des produits de cession dans le cadre du schéma DBSO (Develop, Build, Share & Operate), du schéma de tax equity, et incluant la dette nette acquise.

(1) Cash Flow From Operations = Free Cash Flow avant Capex de maintenance et financement des provisions nucléaires.

(2) Résultat net récurrent part du Groupe.

1.2 Fortes avancées opérationnelles

Renouvelables

Les capacités installées renouvelables du Groupe ont augmenté de plus de 1 GW au premier semestre 2024, avec notamment l'ajout de 0,7 GW au Brésil et de 0,2 GW en France. Au 30 juin 2024, ENGIE dispose de 6,9 GW de capacités en construction représentant 63 projets. Le Groupe a par ailleurs signé 1,5 GW de contrats d'achat d'électricité (PPA, *Power Purchase Agreement*), la très grande majorité ayant une durée de plus de cinq ans. ENGIE a notamment conclu avec Google une série de nouveaux PPAs pour lesquels le Groupe fournira plus de 118 MW d'énergie renouvelable au portefeuille d'infrastructures digitales de Google en Belgique.

ENGIE est confiant dans l'atteinte de son objectif d'augmentation de capacités renouvelables de 4 GW en moyenne chaque année jusqu'en 2025. Cet objectif est porté par un pipeline de projets en croissance qui atteint 95 GW à fin juin 2024, soit 3 GW de plus qu'à fin décembre 2023.

Au premier semestre, ENGIE, via sa *joint-venture* Ocean Winds, a installé les premières turbines du parc éolien offshore de Moray West (882 MW) et commencé à injecter de l'électricité sur le réseau électrique. Le Groupe a également inauguré la sous-station du parc offshore Yeu-Noirmoutier. Enfin, Ocean Winds s'est vu attribuer les droits de développement exclusifs d'un nouveau projet éolien offshore de 1,3 GW en Australie.

Infrastructures

Comme prévu, la hausse des tarifs de stockage, de transport et de distribution de gaz, fixée par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) pour la période 2024-27, est intervenue respectivement au 1^{er} janvier, 1^{er} avril et 1^{er} juillet 2024.

Gaz renouvelables

Le développement du biométhane se poursuit en France, avec une capacité de production annuelle pouvant atteindre 11,6 TWh raccordés aux réseaux d'ENGIE, soit une augmentation de 1,9 TWh par rapport à fin juin 2023. Par ailleurs, le décret encadrant l'obligation pour les fournisseurs de gaz de soutenir le développement de la production de biométhane au travers des certificats de production de biogaz (CPB), annoncé dans la loi Climat et Résilience, a été publié.

En juin 2024, ENGIE, à travers sa filiale GRTgaz, Enagás et Teréga ont annoncé la signature d'un accord de développement conjoint pour le développement de l'infrastructure hydrogène BarMar, qui reliera l'Espagne et la France par une canalisation maritime d'hydrogène. Celui-ci définit les conditions dans lesquelles les parties s'engagent à collaborer sur la phase de développement du projet. Selon les termes de cet accord, et en attente de la décision finale d'investissement, Enagás apportera 50% de l'actionnariat, GRTgaz 33,3% et Teréga 16,7%.

Batteries

Au premier semestre 2024, ENGIE a ajouté 800 MW de batteries, dont 775 MW au Texas. Ces projets proviennent du portefeuille de Broad Reach Power, société que le Groupe avait acquise au second semestre 2023. L'intégration de BRP se déroule avec succès avec 90% des collaborateurs historiques restés au sein d'ENGIE et une plateforme utilisée par l'ensemble des batteries d'ENGIE aux États-Unis. Les cash-flows de ces batteries situées au Texas, sont couverts à hauteur de 50% en moyenne sur 5 ans.

Energy Solutions

Energy Solutions a enregistré au premier semestre 2024 une très forte activité sur les réseaux de chaleur et de froid avec plus de 2,8 milliards d'euros de prise de commande additionnelle. En France, le taux d'énergie renouvelable sur les réseaux gagnés est proche de 90%, et 100% des concessions arrivant à échéance ont été reconquises avec un programme d'extension de +62% de GWh vendus en moyenne.

Le développement de la production d'énergie décarbonée sur les sites industriels se poursuit également en France et à l'international avec notamment la fourniture de froid certifié très basse énergie pour CapitaLand Investment Ltd (CLI) à Singapour.

Par ailleurs, des contrats emblématiques du savoir-faire du Groupe en performance énergétique ont été remportés, notamment à Lille sur 330 bâtiments de la Métropole et à Rome sur 1 100 bâtiments.

Allocation de capital rigoureuse

Les investissements au cours du premier semestre 2024 se sont élevés à 5,2 milliards d'euros, dont 4,1 milliards d'euros d'investissements de croissance. 86% de ces derniers ont été consacrés aux Renouvelables, à *Energy Solutions* et à *FlexGen*, en ligne avec les priorités stratégiques d'ENGIE.

Plan de performance

ENGIE a maintenu sa dynamique d'excellence opérationnelle au cours du premier semestre 2024 avec une contribution de 87 millions d'euros des résultats du plan de performance.

1.3 Progrès réalisés sur les objectifs clés ESG

Au cours du premier semestre 2024, les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'énergie ont été réduites à 23 millions de tonnes contre 26 millions de tonnes à fin juin 2023, principalement en raison d'un facteur de charge plus faible des centrales à gaz en Europe sous l'effet combiné de températures douces et de la normalisation des conditions de marché.

Par ailleurs, la part des énergies renouvelables dans la capacité totale de production d'électricité d'ENGIE s'est élevée à 41% à fin juin 2024, un niveau stable par rapport à fin décembre 2023.

Au Chili, où la sortie du charbon est prévue pour l'année 2025, le régulateur a approuvé la conversion de l'une des trois unités du Groupe. Les deux autres centrales restantes seront fermées à cette échéance.

1.4 Succès de l'opération d'actionnariat salariés

En juin 2024, ENGIE a mis en œuvre avec succès son opération d'actionnariat salarié Link 2024 avec près de 30 000 salariés souscripteurs dans 18 pays. Au total, 35% des salariés dans le monde ont souscrit, dans la période de réservation, à l'opération. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'une politique d'actionnariat salarié régulière et portera le taux d'actionnariat salariés à 3,5%.

1.5 Point sur le nucléaire en Belgique

Le 18 avril 2024, le parlement belge a voté la loi entérinant l'accord final signé par ENGIE et le gouvernement belge en décembre 2023 relatif à la prolongation de 10 ans des réacteurs nucléaires de Tihange 3 et Doel 4 ainsi qu'à toutes les obligations liées aux déchets nucléaires.

A la suite de cette loi, l'Union européenne a ouvert une enquête approfondie, comme prévu. Il s'agit d'une procédure normale pour obtenir la validation d'un projet en matière d'aides d'État dans les cas impliquant un mécanisme de contrat pour différence dans le secteur nucléaire.

Le *closing* de l'opération est toujours attendu d'ici la fin de l'année.

1.6 Revue des données du 1^{er} semestre 2024

1.6.1. Chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires** s'est établi à 37,5 milliards d'euros, en baisse de 20,2% en brut et 20,4% en organique.

Chiffre d'affaires contributif, après élimination des opérations intragroupe

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %	Variation organique en %
Renouvelables	2 749	2 899	-5,2%	-8,5%
Infrastructures	3 555	3 661	-2,9%	-2,6%
Energy Solutions	4 917	5 482	-10,3%	-10,2%
FlexGen	2 261	2 722	-16,9%	-16,1%
Retail	8 032	10 363	-22,5%	-22,2%
Autres	15 974	21 838	-26,9%	-27,2%
dont GEMS	15 573	21 492	-27,5%	-27,8%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (hors Nucléaire)	37 487	46 965	-20,2%	-20,5%
Nucléaire	38	63	-39,9%	-39,9%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	37 525	47 028	-20,2%	-20,4%

1.6.2. EBITDA

L'**EBITDA** hors nucléaire s'est établi à 7,8 milliards d'euros, en baisse brute de 11,2 % et de 11,7 % en organique.

1.6.3. EBIT

L'**EBIT** hors nucléaire, qui s'est élevé à 5,6 milliards d'euros, a enregistré une baisse brute de 16,2% et de 16,3% en organique.

- **Taux de change** : un effet net de 9 millions d'euros, principalement dû à l'appréciation de la livre sterling et du peso mexicain qui a été partiellement compensé par la dépréciation du real brésilien.
- **Variations de périmètre** : effet net de -16 millions d'euros, lié notamment à la vente d'une partie de la participation de TAG et la cession de Pampa Sul partiellement compensées par la consolidation globale de Kathu en Afrique du Sud.
- **Températures en France** : par rapport à la normale, l'effet température normatif est négatif de 104 millions d'euros, générant une variation négative cumulée de 69 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023 dans les Infrastructures, le Retail et les activités GEMS.

Contribution des activités à l'EBIT : recul en raison de GEMS compensé en grande partie par Renouvelables, Energy Solutions et FlexGen

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %	Variation organique en %	dont effet temp.normatif (France) vs. 2023
Renouvelables	1 325	1 192	+11,1%	+5,7%	
Infrastructures	1 151	1 358	-15,3%	-12,7%	(47)
Energy Solutions	266	132	+101,5%	+99,0%	
FlexGen	957	761	+25,8%	+31,9%	
Retail	304	489	-37,8%	-37,5%	(16)
Autres	1 620	2 781	-41,7%	-41,9%	(6)
dont GEMS	1 946	3 142	-38,1%	-38,1%	(6)
TOTAL EBIT (hors Nucléaire)	5 623	6 713	-16,2%	-16,3%	(69)
Nucléaire	770	239	+222,2%	+222,2%	
TOTAL EBIT	6 392	6 952	-8,0%	-8,0%	(69)

Matrice par activité/géographie

En millions d'euros	France	Reste de l'Europe	Amérique Latine	États-Unis & Canada	Moyen-Orient, Asie & Afrique	Autres	30 juin 2024
Renouvelables	474	186	506	120	49	(11)	1 325
Infrastructures	644	125	391	(2)	-	(7)	1 151
Energy Solutions	183	86	-	(7)	29	(25)	266
FlexGen	238	285	186	16	252	(20)	957
Retail	189	140	-	-	7	(32)	304
Autres	-	(1)	-	3	-	1 618	1 620
Dont GEMS	-	-	-	-	-	1 946	1 946
TOTAL EBIT (hors Nucléaire)	1 729	819	1 083	130	337	1 524	5 623
Nucléaire	220	550	-	-	-	-	770
TOTAL EBIT	1 949	1 370	1 083	130	337	1 524	6 392

En millions d'euros	France	Reste de l'Europe	Amérique Latine	États-Unis & Canada	Moyen-Orient, Asie & Afrique	Autres	30 juin 2023
Renouvelables	405	190	523	78	14	(18)	1 192
Infrastructures	782	205	378	(3)	-	(5)	1 358
Energy Solutions	177	108	(2)	(150)	31	(32)	132
FlexGen	76	385	78	25	213	(16)	761
Retail	323	134	-	-	48	(16)	489
Autres	-	(3)	-	8	-	2 776	2 781
Dont GEMS	-	-	-	-	-	3 142	3 142
TOTAL EBIT (hors Nucléaire)	1 763	1 018	978	(41)	305	2 689	6 713
Nucléaire	213	26	-	-	-	-	239
TOTAL EBIT	1 976	1 044	978	(41)	305	2 689	6 952

Renouvelables : forte croissance portée principalement par une très bonne hydrologie et la contribution des actifs nouvellement mis en service

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %	Variation organique en %
EBIT	1 325	1 192	+11,1%	+5,7%
CAPEX totaux	2 823	1 378	+104,8%	
CNR – prix captés (€/MWh) ⁽¹⁾	107	121	-11,4%	
Indicateurs de performance opérationnelle				
Ajout de capacité (GW à 100%)	1,0	0,7		
Volumes hydro - France (TWh à 100 %)	10,2	7,9	2,3	

(1) Avant la taxe spécifique sur production hydroélectrique de la CNR.

L'EBIT des Renouvelables a enregistré une croissance organique de 5,7%, en raison de très bonnes conditions hydrologiques en France et au Portugal au premier semestre 2024. L'EBIT a également bénéficié de la contribution des nouvelles capacités mises en service en Amérique latine, aux États-Unis et en Europe. Ces effets positifs ont plus que compensé la baisse des prix en Europe.

Infrastructures : baisse des volumes distribués en France, des revenus de transit de gaz entre la France et l'Allemagne, et normalisation des conditions de marché au Royaume-Uni et en Allemagne

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %	Variation organique en %
EBITDA	2 097	2 292	-8,5%	-7,0%
EBIT	1 151	1 358	-15,3%	-12,7%
CAPEX totaux	1 091	865	+26,0%	
Indicateurs de performance opérationnelle				
Effet température normatif (EBIT - France)	(71)	(24)	(47)	

L'EBIT des Infrastructures a baissé de 12,7% en organique en raison principalement de la baisse des revenus des capacités souscrites pour le transit de gaz entre la France et l'Allemagne, qui étaient particulièrement élevés en 2023, et de la diminution des volumes distribués en France due à un climat doux et une consommation de gaz plus faible. Cela s'explique également par la normalisation des conditions de marché qui avaient été particulièrement favorables en 2023 pour les activités de stockage au Royaume-Uni et en Allemagne. Ces effets négatifs ont été partiellement compensés par l'augmentation des tarifs en Roumanie qui est intervenue au 1^{er} avril 2023 et la bonne performance des actifs gaziers et électriques en Amérique latine.

Energy Solutions : forte augmentation des résultats et de la marge due au retournement d'un *one-off* négatif au 1^{er} semestre 2023 aux États-Unis, partiellement compensée par les impacts des prix et du climat

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %	Variation organique en %
Chiffre d'affaires	4 917	5 482	-10,3%	-10,2%
EBIT	266	132	+101,5%	+99,0%
CAPEX totaux	450	380	+18,5%	
Indicateurs de performance opérationnelle				
Cap. Installées infra. Décentralisées (GW)	25,4	25,3	0,2	
Marge EBIT	+5,4%	+2,4%	+300 pb	
Marge d'EBIT (hors <i>one-off</i>)	+5,4%	+5,1%	+27 pb	
Backlog - Concessions en France (milliards d'euros)	22,6	21,3	1,3	

L'EBIT des activités d'*Energy Solutions* a doublé pour atteindre 266 millions d'euros au premier semestre 2024. Cette forte augmentation résulte essentiellement d'un effet de comparaison favorable alors que le Groupe avait enregistré une provision de 150 millions d'euros au premier semestre 2023 liée à des dépassements de coûts dans la construction de deux unités de cogénération aux États-Unis. En excluant ce *one-off*, les activités d'*Energy Solutions* sont en légère baisse organique, malgré une marge d'EBIT en hausse de 5,1% à 5,4%, en raison d'un climat très doux au premier semestre 2024 et de la baisse des prix du gaz ainsi que des *spark spreads*. Ces éléments ont compensé une amélioration de la performance portée par la plus forte contribution des réseaux de chaleur en France et des activités d'efficacité énergétique.

FlexGen : forte progression grâce à des *one-off* positifs, à l'augmentation des spreads captés en Europe et de bonnes conditions de marché au Chili

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %	Variation organique en %
EBITDA	1 160	969	+19,7%	+23,2%
EBIT	957	761	+25,8%	+31,9%
Indicateurs de performance opérationnelle				
CSS moyen capté en Europe (€/MWh)	55	36	+52,7%	
Capacité installée (GW à 100%)	59,7	59,0	0,7	

L'EBIT des activités *FlexGen* a augmenté de 31,9% en organique. Cette croissance s'explique par une augmentation des spreads captés en Europe grâce à la politique de couverture du Groupe et sa capacité à capturer la valeur liée à la flexibilité et à la volatilité. Elle résulte également d'une augmentation des marges au Chili avec la baisse des prix

d'approvisionnement liée à une très bonne hydrologie. L'EBIT a par ailleurs bénéficié d'une activité CRM en croissance au Mexique et d'un effet *one-off* positif au premier trimestre 2024 avec le règlement d'un litige alors même que le Groupe avait été impacté par un élément exceptionnel négatif au premier trimestre 2023 (dégradation de la notation du Pakistan). Ces éléments ont permis de largement compenser l'impact de la taxe inframarginale en France et la baisse des facteurs de charge des centrales à gaz en Europe liée à la normalisation des conditions de marché.

Retail : une baisse liée à un effet volume négatif

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %	Variation organique en %
EBITDA	422	614	-31,3%	-31,0%
EBIT	304	489	-37,8%	-37,5%
Effet température normatif (EBIT - France)	(25)	(9)	(16)	

L'EBIT des activités de *Retail* s'est élevé à 304 millions d'euros, en baisse organique de 37,5%. Ce recul s'explique principalement par de moindres volumes en raison d'un climat doux et de la poursuite de la sobriété avec une position longue qui était vendue à des prix bas en 2024.

Activités «Autres» : contribution importante de GEMS mais en baisse par rapport au 1^{er} semestre 2023

L'EBIT de GEMS s'est élevé à 1 946 millions d'euros, en baisse de 38,1% par rapport au premier semestre 2023, qui avait été particulièrement élevé.

L'EBIT sous-jacent de GEMS s'est établi légèrement au-dessus de 1,0 milliard d'euros au premier semestre grâce à une bonne dynamique de l'activité *Client Risk Management & Supply* et aux contrats signés historiquement à des conditions favorables et qui se matérialisent à la date de livraison. Ce niveau élevé, mais en baisse par rapport au premier semestre 2023, reflète la normalisation des conditions de marché et une diminution de la volatilité inhérente.

Par ailleurs, l'EBIT est soutenu par plusieurs éléments non récurrents et de *timing* au premier semestre :

- des relâchements de réserves de marché, à un niveau toutefois inférieur à celui du premier semestre 2023, en lien avec l'accélération de la normalisation des conditions de marché ;
- des effets *timing* impactant positivement l'EBIT mais qui devraient se renverser au second semestre 2024.

Le Groupe continue de prévoir un EBIT sous-jacent (hors reprise de réserve de marché) de près de 2 milliards d'euros pour 2024 pour l'activité GEMS.

Nucléaire : forte croissance liée à l'absence de taxe inframarginale en Belgique

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %	Variation organique en %
EBITDA	1 121	574	+95,4%	+95,4%
EBIT	770	239	+222,2%	+222,2%
CAPEX totaux	138	98	+41,0%	
Indicateurs de performance opérationnelle				
Production (BE + FR, @share, TWh)	16,0	16,3	-1,6%	
Disponibilité (Belgique à 100%)	+88,0%	+88,7%	+70 pb	

L'EBIT de l'activité nucléaire s'élève à 770 millions d'euros au premier semestre 2024 comparé à 239 millions d'euros un an auparavant. Cette forte croissance s'explique principalement par l'absence de taxe inframarginale en Belgique sur les six premiers mois de l'année, celle-ci ayant été arrêtée en juin 2023. Cet effet positif a très largement compensé la moindre disponibilité liée à des arrêts de maintenance programmés de certains réacteurs, et ce malgré un très bon niveau de disponibilité (88,0%), l'arrêt de Tihange 2 intervenu en février 2023 et le léger recul des prix captés.

1.6.4. Analyse de la croissance organique en base comparable

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute/organique en %
Chiffres d'affaires	37 525	47 028	-20,2%
Effet périmètre	(154)	(89)	-
Effet change	-	28	-
Données comparables	37 372	46 967	-20,4%

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute/organique en %
EBITDA	8 922	9 364	-4,7%
Effet périmètre	(102)	(83)	-
Effet change	-	9	-
Données comparables	8 821	9 289	-5,0%

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute/organique en %
EBIT	6 392	6 952	-8,0%
Effet périmètre	(66)	(82)	-
Effet change	-	9	-
Données comparables	6 327	6 879	-8,0%

Le calcul de la croissance organique vise à présenter des données comparables tant en termes de taux de change utilisés pour la conversion des états financiers de sociétés étrangères qu'en termes d'entités contributives (méthode de consolidation et contribution en termes de nombre de mois comparable). La croissance organique en pourcentage représente le rapport entre les données de l'année en cours (N) et de l'année précédente (N-1) retraitées comme suit :

- Les données N-1 sont corrigées en supprimant les contributions des entités cédées au cours de la période N-1 ou *pro rata temporis* pour le nombre de mois postérieurs à la cession en N ;
- Les données N-1 sont converties au taux de change de la période N ;
- Les données N sont corrigées des données des acquisitions N ou *pro rata temporis* pour le nombre de mois antérieurs à l'acquisition en N-1.

1.6.5. Autres éléments du compte de résultat

La réconciliation de l'EBIT au Résultat net se détaille comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	Variation brute en %
EBIT	6 392	6 952	-8,0%
(+) MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	(2 239)	(435)	
(+) Quote-part non récurrente du résultat net des entreprises mises en équivalence	(4)	(28)	
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4 149	6 490	-36,1%
Pertes de valeur	(293)	382	
Restructurations	(155)	(21)	
Effets de périmètre	544	(83)	
Autres éléments non récurrents	(24)	(4 787)	
Résultat des activités opérationnelles	4 221	1 981	+113,1%
Résultat financier	(1 022)	(1 327)	
Impôts sur les bénéfices	(802)	(871)	
RÉSULTAT NET	2 397	(217)	
Résultat net récurrent part du Groupe	3 766	4 045	
Résultat net récurrent part du Groupe par action	1,53	1,65	
Résultat net part du Groupe	1 942	(847)	
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	455	630	

La réconciliation du Résultat net récurrent part du Groupe au Résultat net part du Groupe se détaille comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023
Résultat net récurrent part du Groupe	3 766	4 045
Pertes de valeur	(293)	382
Restructurations	(155)	(21)
Effets de périmètre	544	(83)
Autres éléments non récurrents	(24)	(4 787)
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	(2 239)	(435)
Part non récurrente du résultat financier	(40)	(218)
Part non récurrente des impôts sur les bénéfices	365	455
Autres	18	(186)
Résultat net part du Groupe	1 942	(847)

Le **résultat des activités opérationnelles (RAO)** s'établit à 4 221 millions d'euros, en forte hausse par rapport au 30 juin 2023, principalement en raison de la comptabilisation au 1^{er} semestre 2023 de l'impact de la révision des provisions nucléaires, partiellement compensée par l'évolution fortement négative sur le 1^{er} semestre 2024 des résultats latents des instruments financiers sur matières premières non qualifiés de couverture.

Au 30 juin 2024, le RAO est impacté par :

- des pertes de valeurs nettes de 293 millions d'euros (contre des reprises de pertes de valeur de 382 millions d'euros au 30 juin 2023), principalement sur des actifs thermiques au Pakistan (*cf. Note 2.1.1.2 « Actifs destinés à être cédés »*) ;
- des charges de restructuration de 155 millions d'euros (contre 21 millions d'euros au 30 juin 2023) (*cf. Note 2.2 « Autres faits marquants de la période »*) ;
- des « Effets de périmètre » pour 544 millions d'euros (contre -83 millions d'euros au 30 juin 2023) principalement liés à la cession partielle d'une participation de 15% dans Transportadora Asociada de Gás S.A. (« TAG ») et à la revalorisation de la quote-part d'intérêt dans Mayakan (*cf. Note 2.1.1 « Cessions réalisées sur le premier semestre »*) ;
- d'autres éléments non récurrents à concurrence de -24 millions d'euros (contre -4 787 millions d'euros au 30 juin 2023).

Le **résultat financier** s'élève à -1 022 millions d'euros au 30 juin 2024 contre -1 327 millions d'euros au 30 juin 2023 (*cf. Note 6 « Résultat financier »*).

Retraité des éléments non récurrents, le résultat financier s'élève à -982 millions d'euros au 30 juin 2024 contre -1 109 millions d'euros au 30 juin 2023. Cette amélioration de 127 millions d'euros provient de l'augmentation des autres produits financiers pour +156 millions d'euros partiellement compensée par la hausse du coût de la dette nette à concurrence de -35 millions d'euros.

La **charge d'impôt** au 30 juin 2024 s'établit à -802 millions d'euros (contre -871 millions d'euros au 30 juin 2023).

Retraité des éléments non récurrents, le taux effectif d'impôt récurrent s'établit à 24,2% à fin juin 2024 contre 25,1% à fin juin 2023, principalement en raison de l'évolution favorable de la base imposable en Belgique et aux Pays-Bas, où certaines filiales du Groupe ne reconnaissent que partiellement leurs actifs d'impôt différé.

Le **résultat net récurrent part du Groupe** s'élève à 3 766 millions d'euros contre 4 045 millions au 30 juin 2023. Cette légère diminution est principalement due à la décroissance de l'EBIT, compensée par l'amélioration du résultat financier.

Le **résultat net part du Groupe** s'élève à +1 942 millions d'euros contre -847 millions d'euros au 30 juin 2023, essentiellement impacté par l'évolution du résultat des activités opérationnelles.

Le **résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle** s'établit à 455 millions d'euros, en diminution par rapport au 30 juin 2023 (-175 millions d'euros).

2 ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net s'est établi à 30,2 milliards d'euros, en légère hausse de 0,7 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2023.

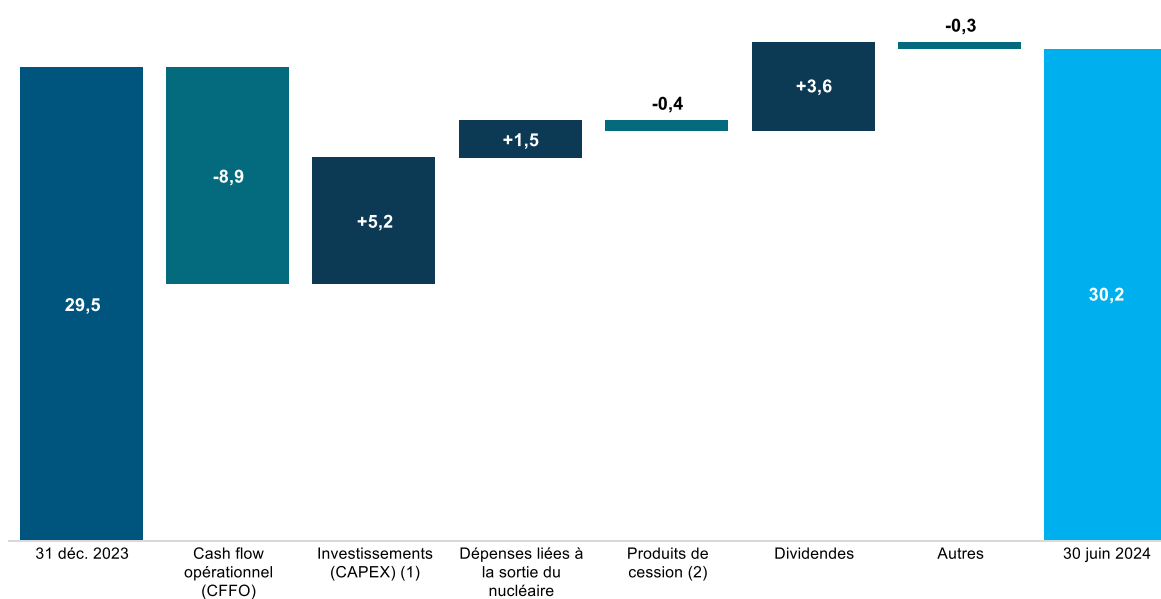
Cette hausse est principalement liée :

- à des dépenses d'investissements sur la période de 5,2 milliards d'euros ;
- aux versements de dividendes aux actionnaires d'ENGIE SA et aux participations ne donnant pas le contrôle pour 3,6 milliards d'euros ;
- au financement et aux dépenses encourues relatifs au nucléaire en Belgique à hauteur de 1,5 milliard d'euros ;

Ces éléments ont été compensés par :

- des *Cash Flow From Operations* de 8,9 milliards d'euros ;
- à divers autres éléments, à hauteur de 0,7 milliard d'euros.

En milliards d'euros



(1) CAPEX nets des produits de cession dans le cadre des activités DBSO et des financements de tax equity, ainsi que les effets de périmètre liés aux acquisitions.

(2) Y compris effets de périmètre liés aux cessions.

Hors coût amorti mais après impact des instruments dérivés de change, l'endettement financier net est libellé à 62% en euros, 23% en dollars américains et 11% en real brésiliens au 30 juin 2024.

L'endettement financier net est libellé à 89% à taux fixe, après prise en compte des instruments financiers.

La maturité moyenne de l'endettement financier net est de 13,8 ans.

Au 30 juin 2024, le Groupe dispose d'un total de lignes de crédit confirmées non tirées de 12,6 milliards d'euros.

2 ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

La **dette nette économique** s'est élevée à 45,8 milliards d'euros, en baisse de 0,8 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2023.

En milliards d'euros



Le **ratio endettement financier net/EBITDA** s'élève à 2,0x, en hausse de 0,1x par rapport au 31 décembre 2023. Le coût moyen de la dette brute s'est établi à 4,75%.

En millions d'euros	30 juin 2024	31 déc. 2023
Endettement financier net	30 221	29 493
EBITDA (12 mois glissants)	14 576	15 017
RATIO DETTE NETTE/EBITDA	2,07	1,96

Le **ratio dette nette économique/EBITDA** s'élève à 3,1x, un niveau stable par rapport au 31 décembre 2023 et en ligne avec l'objectif d'être inférieur ou égal à 4,0x.

En millions d'euros	30 juin 2024	31 déc. 2023
Dette nette économique	45 764	46 517
EBITDA (12 mois glissants)	14 576	15 017
RATIO DETTE NETTE ÉCONOMIQUE/EBITDA	3,14	3,10

Rating

- S&P : BBB+ / A-2 avec perspective Stable.
- Moody's : Baa1 / P-2 avec perspective Stable.
- Fitch : BBB+ / F1 avec perspective Stable.

2.1 Cash-flow des opérations (CFFO)

Le **Cash Flow From Operations** se maintient à un niveau élevé de 8,9 milliards d'euros au premier semestre 2024, en légère baisse de 0,6 milliard d'euros comparé à un premier semestre 2023 particulièrement élevé.

Le **besoin en fonds de roulement** est positif à hauteur de 1,8 milliard d'euros, avec une variation négative d'une année sur l'autre de 0,6 milliard d'euros, les impacts positifs sur les créances clients nettes (+4,4 milliards d'euros) et les appels de marge (+0,5 milliard d'euros) ayant été compensés par les effets négatifs liés principalement aux stocks de gaz et autres stocks (-2,3 milliards d'euros), aux boucliers tarifaires (-2,1 milliards d'euros) et au nucléaire (-0,7 milliard d'euros).

2.2 Liquidités

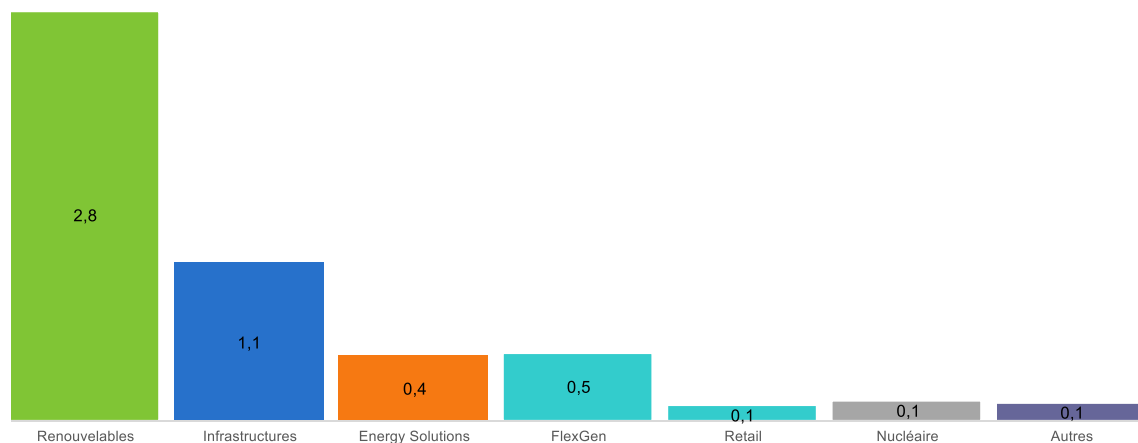
Le Groupe a maintenu un niveau de liquidité élevé qui s'est établi à 26,6 milliards d'euros au 30 juin 2024, dont 18,1 milliards d'euros de disponibilités⁽¹⁾.

2.3 Investissements (CAPEX)

Le **total des investissements** s'élève à 5,2 milliards d'euros, dont 4,1 milliards d'euros dédié aux investissements de croissance.

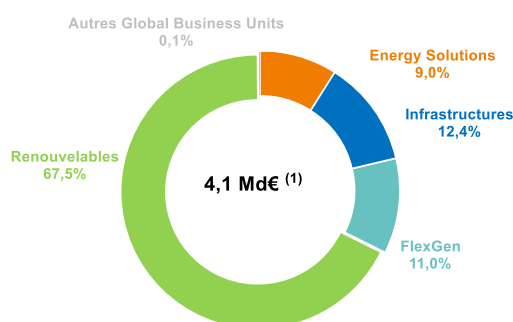
Investissements corporels, incorporels et financiers (CAPEX) par activité

En milliards d'euros



(1) Disponibilités desquelles sont retranchés les découverts bancaires.

Les investissements de croissance s'élèvent à 4,1 milliards d'euros et se détaillent comme suit par activité :



Principaux projets (Md€)

Renouvelables	2,8
Acquisitions Amérique latine (Cruzeiro & Hat)	0,7
Brésil : Eolien & Solaire (Santo Agostinho, Assurua & Assu Sol)	0,6
Acquisitions Europe	0,3
Mexique (projets photovoltaïques et éoliens)	0,2
Chili (Lomas de Talta & Projets de systèmes de stockage d'énergie par batterie)	0,2
France Eolien & Solaire (principalement Engie Green)	0,2
Infrastructures	0,5
Infrastructures régulées France	0,2
Brésil - Lignes de transmission d'électricité	0,1
FlexGen	0,4
Projets Broad Reach Power	0,2
Flemalle	0,1

(1) Net des cessions dans le cadre des activités DBSO, hors Corporate et des financements de tax equity.

La matrice activités/géographies des investissements de croissance se détaille comme suit :

En millions d'euros	France	Reste de l'Europe	Amérique Latine	États-Unis & Canada	Moyen-Orient, Asie & Afrique	Autres	30 juin 2024
Renouvelables	296	212	1 713	342	189	3	2 755
Infrastructures	217	99	188	-	-	-	504
Energy Solutions	216	39	5	79	9	16	365
FlexGen	27	243	-	206	(101)	1	376
Retail	16	18	-	-	4	36	74
Nucléaire	-	29	-	-	-	-	29
Autres	-	-	-	-	2	(26)	(23)
<i>Dont GEMS</i>	-	-	-	-	-	41	41
TOTAL CAPEX DE CROISSANCE	773	640	1 907	627	103	30	4 080

En millions d'euros	France	Reste de l'Europe	Amérique Latine	États-Unis & Canada	Moyen-Orient, Asie & Afrique	Autres	30 juin 2023
Renouvelables	153	218	415	548	(3)	5	1 336
Infrastructures	222	38	67	-	-	-	327
Energy Solutions	150	43	(5)	72	21	33	314
FlexGen	28	88	10	4	53	3	186
Retail	23	20	-	-	4	29	76
Nucléaire	-	7	-	-	-	-	7
Autres	-	8	-	-	-	34	42
<i>Dont GEMS</i>	-	-	-	-	-	37	37
TOTAL CAPEX DE CROISSANCE	576	422	487	624	76	103	2 288

3 AUTRES POSTES DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024	31 déc. 2023	Variation nette
Actifs non courants	116 110	119 023	(2 912)
<i>Dont goodwill</i>	12 857	12 864	(7)
<i>Dont immobilisations corporelles et incorporelles nettes</i>	68 979	66 399	2 580
<i>Dont instruments financiers dérivés</i>	6 303	12 764	(6 461)
<i>Dont participations dans les entreprises mises en équivalence</i>	9 134	9 213	(80)
Actifs courants	81 209	75 617	5 591
<i>Dont créances commerciales et autres débiteurs</i>	12 188	20 092	(7 904)
<i>Dont instruments financiers dérivés</i>	19 445	8 481	10 964
<i>Dont actifs classés comme détenus en vue de la vente</i>	1 234	-	1 234
Capitaux propres	37 967	35 724	2 243
Provisions	32 692	32 593	99
Dettes financières	48 784	47 287	1 497
Instruments financiers dérivés	27 169	24 561	2 608
Autres passifs	50 707	54 475	(3 768)
<i>Dont passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente</i>	700	-	700

Les **immobilisations (corporelles et incorporelles nettes)** s'élèvent à 69,0 milliards d'euros, en hausse de 2,6 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2023. Cette variation résulte pour l'essentiel des investissements de la période (+4,3 milliards d'euros), des variations de périmètre (+0,9 milliard d'euros), partiellement compensés par les amortissements (-2,5 milliards d'euros) et les pertes de valeurs enregistrées sur la période (-0,2 milliard d'euros).

Les **goodwill** s'élèvent à 12,9 milliards d'euros, stables par rapport au 31 décembre 2023.

Les **participations dans les entreprises mises en équivalence** s'élèvent à 9,1 milliards d'euros, stables par rapport au 31 décembre 2023.

Les **capitaux propres totaux** s'élèvent à 38,0 milliards d'euros, en hausse de 2,2 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2023. Cette hausse provient essentiellement des autres éléments du résultat global (+3,3 milliards d'euros dont +3,6 milliards d'euros au titre des couvertures de flux de trésorerie sur matières premières, +0,5 milliard d'euros au titre des pertes et gains actuariels et -0,8 milliard d'euros au titre des impôts différés), du résultat net de la période (+2,4 milliards d'euros), de l'impact net sur titres super-subordonnés à durée indéterminée (+0,6 milliard d'euros), partiellement compensés par les dividendes distribués (-4,0 milliards d'euros).

Les **provisions** s'élèvent à 32,7 milliards d'euros, stables par rapport au 31 décembre 2023 (*cf. Note 9 «Provisions»*).

4 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les transactions avec des parties liées décrites dans la Note 20 des états financiers consolidés au 31 décembre 2023 n'ont pas connu d'évolution significative à fin juin 2024.

5 GUIDANCE 2024 REVUE EN HAUSSE

5.1 Guidance 2024

Compte tenu des solides performances financières enregistrées au premier semestre 2024 et du niveau moins élevé qu'attendu du résultat financier net récurrent pour l'ensemble de l'année, le Groupe revoit à la hausse son objectif de résultat net récurrent part du Groupe pour 2024 à un niveau désormais compris entre 5,0 et 5,6 milliards d'euros (contre une fourchette de 4,2 à 4,8 milliards d'euros annoncée précédemment). L'EBIT hors nucléaire est quant à lui attendu dans une fourchette indicative de 8,2 à 9,2 milliards d'euros (contre 7,5 à 8,5 milliards d'euros auparavant).

ENGIE continue de viser une notation de crédit «*strong investment grade*» et un ratio de dette nette économique sur EBITDA inférieur ou égal à 4,0x sur le long terme. Le Groupe réaffirme sa politique de dividende, basée sur un taux de distribution de 65 % à 75 % du RNRp et le dividende plancher de 0,65 € par action pour la période de 2024 à 2026.

5.2 Hypothèses sous-jacentes

- Guidance et indications sur la base des activités poursuivies
- Absence de changement de méthode comptable
- Absence de changement substantiel de réglementation ou de l'environnement macro-économique
- Rente inframarginale basée sur les textes légaux en vigueur et contingences additionnelles
- Prise en compte de la revue réglementaire dans les infrastructures en France pour la période 2024 - 2027
- Répercussion complète des coûts d'approvisionnement de la fourniture d'énergie BtoC en France
- Température moyenne en France
- Production hydraulique, éolienne et solaire moyennes
 - Taux de change moyen :
 - € / USD: 1,08
 - € / BRL: 5,64
- Taux de disponibilité nucléaire en Belgique au second semestre 2024: 90% sur la base de disponibilité telle que publiée sur REMIT au 01/01/2024, hors *Long Term Operation* (LTO)
- Contingences pour les activités Nucléaires en Belgique de 0,1 milliard d'euros en 2024
- Prix des commodités au 30 juin 2024
- Résultat financier net récurrent de (1,9) - (2,2) milliards d'euros en 2024
- Taux récurrent effectif d'imposition : 26-28% sur la période 2024 - 2026

02 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS SEMESTRIELS

COMPTE DE RÉSULTAT	24
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	25
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	26
ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	28
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE.....	30

COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros	Notes	30 juin 2024	30 juin 2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.2 & 5	37 525	47 028
Achats et dérivés à caractère opérationnel ⁽¹⁾		(26 452)	(33 175)
Charges de personnel		(4 315)	(4 140)
Amortissements, dépréciations et provisions		(2 481)	(2 437)
Impôts et taxes		(1 324)	(1 948)
Autres produits opérationnels		616	622
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel		3 569	5 949
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4.2	580	540
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		4 149	6 490
Pertes de valeur	2.2	(293)	382
Restructurations	2.2	(155)	(21)
Effets de périmètre	2.2	544	(83)
Autres éléments non récurrents	2.2	(24)	(4 787)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		4 221	1 981
Charges financières		(1 825)	(1 806)
Produits financiers		803	479
RÉSULTAT FINANCIER	6	(1 022)	(1 327)
Impôt sur les bénéfices		(802)	(871)
RÉSULTAT NET		2 397	(217)
Résultat net part du Groupe		1 942	(847)
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		455	630
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (EUROS) ⁽²⁾		0,78	(0,37)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION DILUÉ (EUROS) ⁽²⁾		0,78	(0,37)

(1) Dont une charge nette au 30 juin 2024 de 2 239 millions d'euros au titre du MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel (contre une charge nette de 435 millions d'euros au 30 juin 2023), notamment sur certaines positions de couverture économique électricité et gaz non documentées en couverture de flux de trésorerie.

(2) Conformément aux dispositions d'IAS 33 – Résultat par action, le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action prend également en compte, en déduction du résultat net part du Groupe, la rémunération due aux détenteurs de titres super-subordonnés.

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

En millions d'euros	Notes	30 juin 2024	30 juin 2023
RÉSULTAT NET		2 397	(217)
Instruments de dette	7	-	237
Couverture d'investissement net	8	(125)	21
Couverture de flux de trésorerie (hors matières premières)	8	122	(225)
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières) ⁽¹⁾	8	3 559	(1 227)
Impôts différés sur éléments recyclables ou recyclés		(749)	334
Quote-part des entreprises mises en équivalence sur éléments recyclables, nette d'impôt		(104)	74
Écarts de conversion		57	75
TOTAL ÉLÉMENTS RECYCLABLES		2 760	(710)
Instruments de capitaux propres	7	160	53
Pertes et gains actuariels		503	164
Impôts différés sur éléments non recyclables		(109)	(120)
TOTAL ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES		553	98
TOTAL ÉLÉMENTS RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES		3 313	(612)
RÉSULTAT GLOBAL		5 710	(829)
<i>Dont quote-part du Groupe</i>		<i>5 237</i>	<i>(1 678)</i>
<i>Dont quote-part des participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>473</i>	<i>849</i>

(1) Depuis le 1^{er} janvier 2023, les couvertures prises au titre des activités de fourniture d'électricité en France, en Belgique et aux Pays-Bas ainsi que les ventes résultant de la production de certains de nos actifs sur ces mêmes périmètres ont été qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie conformément à IFRS 9. Les résultats latents, pour la partie efficace de la couverture, sont, tout comme pour les couvertures liées à nos activités de fourniture de gaz en Europe déjà qualifiées, enregistrés en Autres éléments du résultat global et sont recyclés dans le résultat opérationnel au même moment que les transactions couvertes auxquelles ils se rapportent. Au 30 juin 2024, l'impact positif est lié à l'effet de recyclage des couvertures de gaz et d'électricité se dénouant sur le premier semestre.

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2024	31 déc. 2023
Actifs non courants			
Goodwill		12 857	12 864
Immobilisations incorporelles nettes		8 620	8 449
Immobilisations corporelles nettes		60 359	57 950
Autres actifs financiers		16 071	14 817
Instruments financiers dérivés	7	6 303	12 764
Actifs de contrats	5	3	1
Participations dans les entreprises mises en équivalence		9 134	9 213
Autres actifs non courants		1 078	990
Actifs d'impôt différé		1 686	1 974
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		116 110	119 023
Actifs courants			
Autres actifs financiers		2 106	2 170
Instruments financiers dérivés	7	19 445	8 481
Créances commerciales et autres débiteurs	5	12 188	20 092
Actifs de contrats	5	7 629	9 530
Stocks		5 198	5 343
Autres actifs courants		16 035	13 424
Trésorerie et équivalents de trésorerie		17 374	16 578
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	2	1 234	-
TOTAL ACTIFS COURANTS		81 209	75 617
TOTAL ACTIF		197 319	194 640

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2024	31 déc. 2023
Capitaux propres part du Groupe		32 512	30 057
Participations ne donnant pas le contrôle		5 455	5 667
TOTAL CAPITAUX PROPRES		37 967	35 724
Passifs non courants			
Provisions	9	18 358	18 792
Emprunts à long terme	7	41 258	37 920
Instruments financiers dérivés	7	8 171	16 755
Autres passifs financiers	7	109	82
Passifs de contrats	7	110	93
Autres passifs non courants		3 219	3 614
Passifs d'impôt différé		5 844	5 632
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		77 070	82 889
Passifs courants			
Provisions	9	14 334	13 801
Emprunts à court terme	7	7 525	9 367
Instruments financiers dérivés	7	18 999	7 806
Fournisseurs et autres créanciers	7	22 094	22 976
Passifs de contrats	7	2 961	3 960
Autres passifs courants		15 669	18 118
Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente	2	700	-
TOTAL PASSIFS COURANTS		82 282	76 027
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		197 319	194 640

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Titres super-subordonnés à durée indéterminée	Variations de juste valeur et autres	Écarts de conversion	Actions propres	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022	2 435	25 667	5 036	3 393	(668)	(1 422)	(189)	34 253	5 032	39 285
Résultat net	-	-	(847)	-	-	-	-	(847)	630	(217)
Autres éléments du résultat global	-	-	79	-	(1 002)	93	-	(831)	219	(612)
RÉSULTAT GLOBAL	-	-	(768)	-	(1 002)	93	-	(1 678)	849	(829)
Rémunération sur base d'actions	-	-	28	-	-	-	-	28	-	28
Dividendes distribués en numéraire ⁽¹⁾	-	(1 752)	(1 676)	-	-	-	-	(3 427)	(411)	(3 839)
Achat/vente d'actions propres	-	-	(61)	-	-	-	8	(53)	-	(53)
Opérations sur titres super-subordonnés à durée indéterminée ⁽²⁾	-	-	(46)	-	-	-	-	(46)	-	(46)
Transactions entre actionnaires	-	-	14	-	-	-	-	14	(20)	(6)
Transactions avec impacts sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	(10)	(10)
Augmentations et réductions de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	198	198
Changements normatifs	-	-	15	-	-	-	-	15	-	15
Autres variations	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)	-	(5)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2023	2 435	23 916	2 538	3 393	(1 670)	(1 330)	(181)	29 101	5 637	34 738

(1) L'Assemblée Générale du 26 avril 2023 a décidé la distribution d'un dividende unitaire de 1,40 euro par action au titre de l'exercice 2022. Conformément à l'article 26.2 des statuts, une majoration de 10% du dividende, soit 0,14 euro par action, a été attribuée aux actions inscrites sous la forme nominative depuis au moins deux ans au 31 décembre 2022, et qui sont restées inscrites sans interruption sous cette forme au nom du même actionnaire jusqu'à la date de mise en paiement du dividende. Cette majoration ne peut porter, pour un seul et même actionnaire, sur un nombre de titres représentant plus de 0,5% du capital. Le Groupe a réglé en numéraire le 3 mai 2023, pour un montant de 3 391 millions d'euros, le dividende de 1,40 euro par action pour les actions bénéficiant du dividende ordinaire, ainsi qu'un montant de 36 millions d'euros au titre de prime de fidélité.

(2) Cf. Note 11.5 « Titres super-subordonnés » des états financiers consolidés condensés semestriels au 30 juin 2023.

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS SEMESTRIELS

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Titres super-subordonnés à durée indéterminée	Variations de juste valeur et autres	Écarts de conversion	Actions propres	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023	2 435	23 916	5 198	3 393	(3 015)	(1 693)	(177)	30 057	5 667	35 724
Résultat net	-	-	1 942	-	-	-	-	1 942	455	2 397
Autres éléments du résultat global	-	-	533	-	2 714	48	-	3 295	19	3 313
RÉSULTAT GLOBAL	-	-	2 475	-	2 714	48	-	5 237	473	5 710
Rémunération sur base d'actions	-	-	22	-	-	-	-	22	-	22
Dividendes distribués en numéraire ⁽¹⁾	-	(2 882)	(621)	-	-	-	-	(3 503)	(474)	(3 978)
Achat/vente d'actions propres	-	-	(58)	-	-	-	49	(9)	-	(9)
Opérations sur titres super-subordonnés à durée indéterminée ⁽²⁾	-	-	(51)	645	-	-	-	594	-	594
Transactions entre actionnaires ⁽³⁾	-	-	114	-	-	-	-	114	(233)	(119)
Transactions avec impacts sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Augmentations et réductions de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	19	19
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2024	2 435	21 033	7 080	4 038	(301)	(1 645)	(128)	32 512	5 455	37 967

(1) L'Assemblée Générale du 30 avril 2024 a décidé la distribution d'un dividende unitaire de 1,43 euro par action au titre de l'exercice 2023. Conformément à l'article 26.2 des statuts, une majoration de 10% du dividende, soit 0,143 euro par action, a été attribuée aux actions inscrites sous la forme nominative depuis au moins deux ans au 31 décembre 2023, et qui sont restées inscrites sans interruption sous cette forme au nom du même actionnaire jusqu'à la date de mise en paiement du dividende. Cette majoration ne peut porter, pour un seul et même actionnaire, sur un nombre de titres représentant plus de 0,5% du capital. Le Groupe a réglé en numéraire le 6 mai 2024, pour un montant de 3 469 millions d'euros, le dividende de 1,43 euro par action pour les actions bénéficiant du dividende ordinaire, ainsi qu'un montant de 34 millions d'euros au titre de prime de fidélité.

(2) ENGIE SA a procédé en juin 2024 au remboursement de titres super-subordonnés à durée indéterminée (TSSDI) pour un montant total de 1 190 millions d'euros (un rachat de l'encours de 338 millions d'euros de TSSDI émis en 2014 et un rachat anticipé partiel de deux autres tranches pour un montant de 852 millions d'euros). Dans le même temps ENGIE SA a procédé, en juin 2024, à deux nouvelles émissions de TSSDI verts pour un montant total de 1 835 millions d'euros.

Conformément aux dispositions d'IAS 32 – Instruments financiers – Présentation, et compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres dans les états financiers consolidés du Groupe.

Au 30 juin 2024, le Groupe a versé 33 millions d'euros aux détenteurs de ces titres. L'encours en valeur nominale, s'élève à 4 038 millions d'euros, contre 3 393 millions d'euros au 31 décembre 2023.

(3) Concerne principalement l'acquisition, finalisée le 20 février 2024, d'une participation additionnelle de 12% dans ENGIE Romania.

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

En millions d'euros	Notes	30 juin 2024	30 juin 2023
RÉSULTAT NET		2 397	(217)
- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		(580)	(540)
+ Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence		602	321
- Dotations nettes aux provisions, amortissements et dépréciations		2 816	6 900
- Effets de périmètre, autres éléments non récurrents		(514)	97
- MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel		1 449	435
- Autres éléments sans effet de trésorerie		(256)	(61)
- Charge d'impôt		802	871
- Résultat financier	6	1 022	1 327
Marge brute d'autofinancement avant résultat financier et impôt		7 737	9 132
+ Impôt décaissé		(420)	(1 026)
Variation du besoin en fonds de roulement		1 657	1 418
FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		8 974	9 524
Investissements corporels et incorporels		(4 028)	(3 078)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	2 & 7	(761)	88
Acquisitions de participations dans les entreprises mises en équivalence et activités conjointes	2 & 7	(2)	(73)
Acquisitions d'instruments de capitaux propres et de dette	7	2 063	(1 123)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		29	72
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	2 & 7	7	(2)
Cessions de participations dans les entreprises mises en équivalence et activités conjointes	2 & 7	419	53
Cessions d'instruments de capitaux propres et de dette	7	22	3
Intérêts reçus d'actifs financiers		237	(27)
Dividendes reçus sur instruments de capitaux propres		(16)	1
Variation des prêts et créances émis par le Groupe et autres		(3 387)	(78)
FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(5 418)	(4 164)
Dividendes payés ⁽¹⁾		(3 632)	(3 573)
Remboursement de dettes financières		(3 887)	(5 283)
Variation des actifs financiers détenus à des fins de placement et de financement		(153)	(441)
Intérêts financiers versés		(862)	(419)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie		398	252
Flux sur instruments financiers dérivés de couverture d'investissement net et soultes sur instruments financiers dérivés et sur rachats anticipés d'emprunts		27	137
Augmentation des dettes financières		4 343	3 989
Augmentation/diminution de capital		996	197
Achat/vente de titres d'autocontrôle		(9)	(57)
FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(2 779)	(5 199)
Effet des variations de change et divers		19	(16)
TOTAL DES FLUX DE LA PÉRIODE		796	146
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE A L'OUVERTURE		16 578	15 570
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE A LA CLÔTURE		17 374	15 716

(1) La ligne «Dividendes payés» comprend les coupons payés aux détenteurs des titres super-subordonnés à durée indéterminée pour un montant de 33 millions d'euros au 30 juin 2024 (46 millions d'euros au 30 juin 2023).

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

03 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS SEMESTRIELS

Note 1	RÉFÉRENTIEL ET MÉTHODES COMPTABLES	33
Note 2	PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE .	37
Note 3	INDICATEURS FINANCIERS UTILISÉS DANS LA COMMUNICATION FINANCIÈRE.....	39
Note 4	INFORMATION SECTORIELLE	42
Note 5	VENTES.....	45
Note 6	RÉSULTAT FINANCIER	47
Note 7	INSTRUMENTS FINANCIERS.....	48
Note 8	RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS	51
Note 9	PROVISIONS.....	54
Note 10	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	56
Note 11	CONTENTIEUX ET ENQUÊTES	57
Note 12	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	60

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE ENGIE

ENGIE SA, société mère du Groupe, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du livre II du Code de Commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée le 20 novembre 2004 pour une durée de 99 ans. Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par ses statuts.

Le siège du Groupe est domicilié au 1 place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie (France).

Les titres ENGIE sont cotés sur les Bourses de Paris, Bruxelles et Luxembourg.

En date du 1^{er} août 2024, les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe au 30 juin 2024 ont été présentés au Conseil d'Administration qui a autorisé leur publication.

NOTE 1 RÉFÉRENTIEL ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément aux IFRS publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne⁽¹⁾. Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2024, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire* qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés intermédiaires n'incluent dès lors pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers consolidés annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2023, sous réserve des particularités propres à l'établissement des états financiers consolidés condensés intermédiaires décrites ci-après (cf. Note 1.3).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés intermédiaires sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 à l'exception des évolutions normatives reprises ci-après.

1.1.1 Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables en 2024

- Amendements IAS 1 – *Présentation des états financiers* : classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs non courants assortis de clauses restrictives.
- Amendements IFRS 16 – *Contrats de location* : passif locatif découlant d'une cession-bail.
- Amendements IAS 7 – *État des flux de trésorerie* et IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir* – Accords de financement des fournisseurs.

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

(1) Référentiel disponible sur le site internet de la Commission européenne :
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32002R1606&from=EN>

1.1.2 Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables après 2024 et non anticipés par le Groupe

- Amendements IAS 21 – *Effet des variations des cours des monnaies étrangères* : absence de convertibilité ⁽¹⁾.
- IFRS 18 – *Présentation et informations des états financiers* ⁽¹⁾.
- IFRS 19 – *Filiales sans responsabilité publique* : informations à fournir ⁽¹⁾.
- Amendements IFRS 9 – *Instruments financiers* et IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir - Classification et évaluation des instruments financiers* ⁽¹⁾.

Les analyses des incidences de l'application de ces amendements et normes sont en cours.

1.2 Utilisation d'estimations et du jugement

1.2.1 Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

L'évolution de l'environnement économique et financier, compte tenu en particulier de la volatilité des marchés des matières premières et de la guerre en Ukraine, a conduit le Groupe à renforcer les procédures de suivi des risques, notamment dans l'évaluation des instruments financiers, l'appréciation du risque de contrepartie et de liquidité. Cet environnement et la volatilité des marchés ont aussi été pris en considération par le Groupe dans les estimations utilisées entre autres pour les tests de perte de valeur et les calculs des provisions.

Les estimations comptables sont réalisées dans un contexte qui reste sensible aux évolutions des marchés de l'énergie et dont les conséquences rendent difficile l'appréhension des perspectives économiques à moyen et à court terme. Il a été porté une attention toute particulière aux conséquences des fluctuations du prix du gaz et d'électricité sur le semestre.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers au 30 juin 2024 portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des *goodwill*, des immobilisations corporelles et incorporelles (cf. Note 2 «*Principales variations de périmètre et autres faits marquants de la période*»);
- l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers et, dans le contexte actuel, la prise en compte des incertitudes dans les hypothèses clés retenues, notamment la mise à jour des principaux paramètres d'évaluation des instruments dérivés sur matières premières (cf. Notes 7 «*Instruments financiers*» et 8 «*Risques liés aux instruments financiers*»);
- l'évaluation des provisions et en particulier des provisions pour démantèlement des installations nucléaires. Les estimations portent également sur les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés (cf. Note 9 «*Provisions*»);

(1) Ces textes n'ayant pas encore été adoptés par l'Union européenne, il s'agit d'une traduction libre.

- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit «en compteur» dont les modèles ont été impactés par les changements de comportement de consommation de certains clients, dans un contexte de variation des prix des matières premières (cf. Note 5 «Ventes»);
- l'évaluation des mesures de soutien octroyées par certains gouvernements, en France et en Roumanie notamment («bouclier tarifaire»), dont l'objectif est de protéger tant le consommateur que le fournisseur de gaz ou d'électricité contre les fortes variations des prix des matières premières (cf. Note 5 «Ventes»);
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés en tenant compte, le cas échéant, de la révision des projections de résultat taxable.

1.2.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour :

- l'évaluation de la nature du contrôle ;
- l'identification des obligations de performance des contrats de ventes ;
- la comptabilisation, dans le chiffre d'affaires, des coûts d'acheminement facturés aux clients ;
- la détermination des «activités normales», au regard d'IFRS 9, des contrats d'achat et de vente d'éléments non financiers (électricité, gaz, etc.) ;
- l'identification d'accords au sein desquels il existe des contrats de location ;
- l'identification des accords de compensation répondant aux critères énoncés par la norme IAS 32 – *Instruments financiers : présentation* (cf. Note 7 «Instruments financiers»);

1.3 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

1.3.1 Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières mais les variations climatiques ont des effets plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2024 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2024.

1.3.2 Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période, hors élément exceptionnel significatif, le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours. Les éventuels éléments exceptionnels significatifs de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle.

1.3.3 Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées à la fin de l'exercice précédent. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de la situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par des entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation), ainsi que la valeur et le rendement réel des actifs de couverture.

NOTE 2 PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

2.1 Principales variations de périmètre

2.1.1 Cessions réalisées au cours du premier semestre

Les incidences des principales cessions et accords de cessions de l'exercice sur l'endettement financier net du Groupe, hors cessions partielles dans le cadre des activités DBSO ⁽¹⁾, sont présentées dans le tableau ci-après :

<i>En millions d'euros</i>	Prix de cession	Réduction de l'endettement financier net
Cession d'une participation de 15% dans Transportadora Asociada de Gás S.A.	420	420
Autres opérations de cession individuellement non significatives	78	57
Effets du classement en «actifs classés comme détenus en vue de la vente»	-	(45)
TOTAL	498	432

2.1.1.1 Cession d'une participation de 15% dans Transportadora Asociada de Gás S.A. («TAG»)

ENGIE a finalisé, en janvier 2024, la cession partielle d'une participation de 15% dans TAG à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) (partenaire actuel). À l'issue de cette transaction, TAG reste comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Le pourcentage de détention du Groupe s'élève désormais à 50% et le pourcentage d'intérêt net à 44,5%. Cette cession partielle s'est traduite par une réduction de l'endettement financier net du Groupe de 0,4 milliard d'euros et par un résultat de cession net d'impôt de 0,2 milliard d'euros.

2.1.1.2 Actifs classés comme détenus en vue de la vente

Au 30 juin 2024, le total des «Actifs classés comme détenus en vue de la vente» et le total des «Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente» s'élèvent respectivement à 1 234 et 700 millions d'euros.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	1
Autres actifs	1 232
TOTAL ACTIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	1 234
Dettes financières nettes	(45)
Autres passifs	745
TOTAL PASSIFS DIRECTEMENT LIÉS À DES ACTIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	700

Le Groupe a signé, le 12 juillet 2024, un accord portant sur la cession complète de ses deux filiales, Uch Power Limited («Uch1») et Uch-II Power Limited («Uch2»). Les entités possèdent et exploitent des centrales électriques au gaz au Pakistan. Compte tenu de l'évolution du dossier, de l'accord de vente signé et de la volonté du Groupe de se désengager du pays, le Groupe estime que la vente de ces actifs est hautement probable dans les 12 mois. En conséquence, les actifs sont reclassés en actifs destinés à être cédés au 30 juin 2024. En raison de l'écart entre le prix de cession et la valeur des actifs, une dépréciation de 0,2 milliard d'euros a été comptabilisée dans les comptes du 30 juin 2024.

En mars 2024, un nouveau pacte d'actionnaires a été signé avec EXI, le partenaire minoritaire dans la société Mayakan. Cet accord établit une nouvelle gouvernance partagée dans le cadre de la décision de développement du nouveau projet

(1) *Develop, Build, Share and Operate, modèle utilisé dans les énergies renouvelables et reposant sur la rotation continue des capitaux employés.*

Cuxtal II (construction d'un gazoduc de 700 km, parallèle au gazoduc existant, pour acheminer le gaz vers l'est du Mexique). Cette transaction implique la perte de contrôle dans Mayakan qui est désormais comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence, conduisant ainsi à reconnaître un gain de 0,25 milliard d'euros («Effets de périmètre») au titre de la revalorisation de la quote-part d'intérêt conservée dans la société. Par ailleurs, deux *Share Purchase Agreement* (SPA) ont été signés et mèneront, lors de l'exécution de la transaction, à une détention 50-50 du capital de Mayakan par ENGIE et Macquarie. La quote-part d'intérêt faisant l'objet d'un accord de cession est classée au sein des «Actifs destinés à être cédés» au 30 juin 2024.

Enfin, la participation résiduelle d'ENGIE dans Gaztransport & Technigaz (GTT) est également classée en «Actifs destinés à être cédés» compte tenu de la signature de la vente à terme (échéance septembre 2025) signée en mars 2024. Cette transaction sécurise ainsi la sortie complète d'ENGIE du capital de la société.

2.1.2 Acquisitions réalisées au cours du premier semestre

L'ensemble des acquisitions réalisées au cours du premier semestre 2024 (y compris investissements financiers dans les sociétés mises en équivalence) a eu une incidence de 1 171 milliards d'euros sur l'endettement financier net. La principale opération concerne l'acquisition au Brésil, en mars 2024, de cinq complexes photovoltaïques d'une capacité installée totale de 545 MW auprès d'Atlas. La participation est consolidée par intégration globale. L'impact de cette transaction sur l'endettement financier net du Groupe s'élève à 0,6 milliard d'euros. L'exercice d'allocation du prix payé (*Purchase Price Allocation* selon IFRS 3 – *Regroupement d'entreprises*) sera finalisé au cours du second semestre 2024.

2.2 Autres faits marquants de la période

2.2.1 Autres éléments du résultat des activités opérationnelles

Les autres éléments du résultat des activités opérationnelles s'élèvent à +72 millions d'euros au 30 juin 2024.

Les effets de périmètre s'élèvent à +544 millions d'euros au 30 juin 2024, portés essentiellement par le gain sur la cession partielle dans TAG (0,2 milliard d'euros) et la revalorisation de la participation dans Mayakan (0,25 milliard d'euros) (*cf. Note 2.1*).

Par ailleurs, au-delà des tests de perte de valeur annuels systématiques relatifs aux goodwill et aux immobilisations incorporelles non amortissables réalisés au second semestre, le Groupe procède à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur portant sur un *goodwill*, une immobilisation corporelle ou incorporelle, une participation dans une entreprise mise en équivalence ou un actif financier. Sur le premier semestre de l'exercice, le Groupe n'a pas relevé de risques majeurs de dépréciation autres que ceux relatifs aux actifs thermiques au Pakistan en cours de cession (*cf. Note 2.1.1.2*) et à une entité dont le Groupe a entamé un processus de mise en liquidation amiable, et pour laquelle une provision pour restructuration a par ailleurs également été comptabilisée.

2.2.2 Provisions pour le démantèlement des sites de production nucléaire

Suite à l'avis de la CPN (Commission des Provisions Nucléaires) du 24 juin 2024 portant sur le coût des dyssynergies induites par la prolongation des unités Doel 4 et Tihange 3, le Groupe a comptabilisé un complément de provision pour démantèlement à hauteur de 0,2 milliard d'euros, en contrepartie d'une créance vis-à-vis de l'État belge (*cf. Note 9 «Provisions»*).

NOTE 3 INDICATEURS FINANCIERS UTILISÉS DANS LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

L'objet de cette note consiste à présenter les principaux indicateurs financiers non-GAAP utilisés par le Groupe ainsi que leur réconciliation avec les agrégats des états financiers consolidés IFRS.

3.1 EBITDA

La réconciliation entre l'EBITDA et le résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024	30 juin 2023
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4 149	6 490
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	2 239	435
Dotations nettes aux amortissements et autres	2 508	2 388
Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)	22	23
Quote-part non récurrente du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	28
EBITDA	8 922	9 365
Nucléaire	1 121	574
EBITDA hors Nucléaire	7 801	8 791

3.2 EBIT

La réconciliation entre l'EBIT et le résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024	30 juin 2023
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4 149	6 490
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	2 239	435
Quote-part non récurrente du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	28
EBIT	6 392	6 952
Nucléaire	770	239
EBIT hors Nucléaire	5 623	6 713

3.3 Résultat net récurrent part du Groupe (RNRpg)

Le résultat net récurrent part du Groupe est un indicateur financier utilisé par le Groupe dans sa communication financière afin de présenter un résultat net part du Groupe ajusté des éléments présentant un caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent.

La réconciliation entre le résultat net part du Groupe et le résultat net récurrent part du Groupe est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2024	30 juin 2023
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		1 942	(847)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		455	630
RÉSULTAT NET		2 397	(217)
Rubriques du passage entre le « Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence » et le « Résultat des activités opérationnelles »			
<i>Pertes de valeur</i>	2.2	293	(382)
<i>Restructurations</i>	2.2	155	21
<i>Effets de périmètre</i>	2.2	(544)	83
<i>Autres éléments non récurrents</i>	2.2	24	4 787
Autres éléments retraités		1 918	225
<i>MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel</i>		2 239	435
<i>Inefficacité sur instruments dérivés qualifiés de couverture de juste valeur</i>	6	6	-
<i>Résultat des opérations de restructuration de la dette et de dénouements anticipés</i>	6	-	(8)
<i>Variation de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture et inefficacité sur instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie</i>	6	73	11
<i>Résultat non récurrent des instruments de dette et des instruments de capitaux propres</i>	6	(39)	215
<i>Autres effets impôts retraités</i>		(365)	(455)
<i>Part non récurrente de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence</i>		4	28
RÉSULTAT NET RÉCURRENT		4 243	4 517
Résultat net récurrent attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		477	471
RÉSULTAT NET RÉCURRENT PART DU GROUPE		3 766	4 045

3.4 Cash flow des opérations (CFFO)

La réconciliation entre le cash flow des opérations (CFFO) et les rubriques de l'état de flux de trésorerie est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024	30 juin 2023
Marge brute d'autofinancement avant résultat financier et impôt	7 737	9 132
Impôt décaissé	(420)	(1 026)
Variation du besoin en fonds de roulement	1 657	1 418
Intérêts reçus d'actifs financiers	237	(27)
Dividendes reçus sur instruments de capitaux propres	(16)	1
Intérêts financiers versés	(862)	(419)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie	398	252
Nucléaire - dépenses de démantèlement des installations et retraitement, stockage du combustible	198	192
Variation des actifs financiers détenus à des fins de placement et de financement	(153)	(441)
<i>(+) Variation bilantaire des actifs financiers détenus à des fins de placement et de financement et autres</i>	153	441
CASH FLOW DES OPÉRATIONS (CFFO)	8 930	9 523

3.5 Investissements corporels, incorporels et financiers (CAPEX) et investissements de croissance

La réconciliation entre les investissements corporels, incorporels et financiers (CAPEX) et les rubriques de l'état de flux de trésorerie se détaille comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023
Investissements corporels et incorporels	4 028	3 078
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	761	(88)
(+) Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	118	12
Acquisitions de participations dans les entreprises mises en équivalence et activités conjointes	2	73
Acquisitions d'instruments de capitaux propres et de dette	(2 063)	1 123
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise et autres	3 387	78
(+) Autres	(3)	(3)
(-) Impact des cessions réalisées dans le cadre des activités DBSO ⁽¹⁾	-	-
(-) Investissements financiers Synatom / Cessions d'actifs financiers Synatom	(1 340)	(1 102)
(+) Variation de périmètre - Acquisitions	308	139
TOTAL INVESTISSEMENTS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS (CAPEX)	5 199	3 311
(-) Investissements de maintenance	(1 119)	(1 023)
TOTAL INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE	4 080	2 288

(1) Develop, Build, Share & Operate ; y compris financements Tax Equity reçus.

3.6 Endettement financier net

La réconciliation entre l'endettement financier net et les rubriques de l'état de la situation financière est la suivante :

En millions d'euros	Notes	30 juin 2024	31 déc. 2023
(+) Emprunts à long terme	7	41 258	37 920
(+) Emprunts à court terme	7	7 525	9 367
(+) Instruments financiers passifs	7	27 169	24 561
(-) Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières et autres éléments		(26 572)	(23 973)
(-) Autres actifs financiers	7	(18 178)	(16 987)
(+) Prêts et créances au coût amorti non compris dans l'endettement financier net		13 201	8 891
(+) Instruments de capitaux propres à la juste valeur		1 181	2 124
(+) Instruments de dette à la juste valeur non compris dans l'endettement financier net		2 266	4 558
(-) Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	(17 374)	(16 578)
(-) Instruments financiers actifs	7	(25 748)	(21 245)
(+) Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières et autres éléments		25 490	20 854
ENDETTEMENT FINANCIER NET		30 221	29 493

3.7 Dette nette économique

La dette nette économique s'établit comme suit :

En millions d'euros	Notes	30 juin 2024	31 déc. 2023
ENDETTEMENT FINANCIER NET	7	30 221	29 493
Provisions pour gestion de l'aval du cycle du combustible nucléaire et démantèlement des installations nucléaires	9	24 282	23 887
Autres passifs nucléaires	9	882	816
Provisions pour démantèlement des installations hors nucléaires	9	1 462	1 384
Avantages postérieurs à l'emploi - Retraites		629	957
(-) Sociétés régulées d'infrastructures		289	253
Avantages postérieurs à l'emploi - Droits à remboursement		(242)	(242)
Avantages postérieurs à l'emploi - Autres avantages		3 811	3 962
(-) Sociétés régulées d'infrastructures		(2 466)	(2 578)
Impôts différés actifs sur engagements de retraite et assimilés		(889)	(1 013)
(-) Sociétés régulées d'infrastructures		503	541
Actifs de couverture des provisions nucléaires, stock d'uranium, et créances Electrabel envers EDF		(12 718)	(10 944)
DETTE NETTE ÉCONOMIQUE		45 764	46 517

NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE

4.1 Secteurs opérationnels et secteurs reportables

ENGIE est organisé autour de :

- quatre *Global Business Units (GBUs)* représentant les quatre métiers clés du Groupe : GBU Renouvelables, GBU Infrastructures, GBU *Energy Solutions*, et GBU *FlexGen & Retail* ;
- deux entités opérationnelles métier : Nucléaire et Global Energy Management & Sales («GEMS») ;
- et un ensemble Autres regroupant principalement les fonctions *Corporate*, Tractebel depuis le changement de responsabilité managériale opéré le 1^{er} mai 2024 ainsi que certaines *Holdings*.

L'organisation est décrite dans la Note 6 «Information sectorielle» des états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

Les secteurs reportables sont identiques aux secteurs opérationnels, et correspondent aux activités des GBUs et entités opérationnelles métiers.

4.2 Indicateurs clés par secteur reportable

CHIFFRE D'AFFAIRES

En millions d'euros	30 juin 2024			30 juin 2023 ⁽¹⁾		
	Hors Groupe	Groupe	Total	Hors Groupe	Groupe	Total
Renouvelables	2 749	106	2 855	2 899	91	2 990
Infrastructures	3 555	515	4 070	3 661	503	4 164
<i>Energy Solutions</i>	4 917	137	5 054	5 482	195	5 677
<i>FlexGen</i>	2 261	612	2 873	2 724	1 332	4 056
<i>Retail</i>	8 032	195	8 227	10 363	358	10 721
Nucléaire	38	1 614	1 652	63	1 519	1 582
Autres	15 974	2 977	18 951	21 836	(3 783)	18 054
<i>Dont GEMS</i>	15 573	2 946	18 519	21 492	(3 801)	17 691
Élimination des transactions internes		(6 157)	(6 157)		(216)	(216)
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	37 525	-	37 525	47 028	-	47 028

(1) Certains reclassements internes, qui n'ont pas d'impact sur le total, ont été effectués entre les métiers, au 1^{er} janvier 2024. Les reclassements internes sont non matériels et concernent le transfert de Tractebel des activités *Energy Solutions* vers Autres. Les données comparatives au 30 juin 2023 ont été retraitées en conséquence.

EBITDA

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023 ⁽¹⁾
Renouvelables	1 713	1 513
Infrastructures	2 097	2 292
<i>Energy Solutions</i>	505	363
<i>FlexGen</i>	1 160	969
<i>Retail</i>	422	614
Autres	1 904	3 038
<i>Dont GEMS</i>	2 087	3 260
TOTAL EBITDA hors Nucléaire	7 801	8 790
Nucléaire	1 121	574
TOTAL EBITDA	8 922	9 364

(1) Certains reclassements internes, qui n'ont pas d'impact sur le total, ont été effectués entre les métiers, au 1^{er} janvier 2024. Les reclassements internes sont non matériels et concernent le transfert de Tractebel des activités *Energy Solutions* vers Autres. Les données comparatives au 30 juin 2023 ont été retraitées en conséquence.

EBIT

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023 ⁽¹⁾
Renouvelables	1 325	1 192
Infrastructures	1 151	1 358
Energy Solutions	266	132
FlexGen	957	761
Retail	304	489
Autres	1 620	2 781
Dont GEMS	1 946	3 142
TOTAL EBIT hors Nucléaire	5 623	6 713
Nucléaire	770	239
TOTAL EBIT	6 392	6 952

(1) Certains reclassements internes, qui n'ont pas d'impact sur le total, ont été effectués entre les métiers, au 1^{er} janvier 2024. Les reclassements internes sont non matériels et concernent le transfert de Tractebel des activités Energy Solutions vers Autres. Les données comparatives au 30 juin 2023 ont été retraitées en conséquence.

INVESTISSEMENTS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS (CAPEX)

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023 ⁽¹⁾
Renouvelables	2 823	1 378
Infrastructures	1 091	865
Energy Solutions	450	380
FlexGen	466	309
Retail	108	112
Nucléaire	138	98
Autres	123	168
Dont GEMS	99	81
TOTAL INVESTISSEMENTS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS (CAPEX)	5 199	3 311

(1) Certains reclassements internes, qui n'ont pas d'impact sur le total, ont été effectués entre les métiers, au 1^{er} janvier 2024. Les reclassements internes sont non matériels et concernent le transfert de Tractebel des activités Energy Solutions vers Autres. Les données comparatives au 30 juin 2023 ont été retraitées en conséquence.

CAPEX DE CROISSANCE

En millions d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023 ⁽¹⁾
Renouvelables	2 755	1 336
Infrastructures	504	327
Energy Solutions	365	314
FlexGen	376	186
Retail	74	76
Nucléaire	29	7
Autres	(23)	42
Dont GEMS	41	37
TOTAL CAPEX DE CROISSANCE	4 080	2 288

(1) Certains reclassements internes, qui n'ont pas d'impact sur le total, ont été effectués entre les métiers, au 1^{er} janvier 2024. Les reclassements internes sont non matériels et concernent le transfert de Tractebel des activités Energy Solutions vers Autres. Les données comparatives au 30 juin 2023 ont été retraitées en conséquence.

4.3 Indicateurs clés par zone de commercialisation / d'implantation

Les indicateurs ci-dessous sont ventilés :

- par zone de commercialisation pour le chiffre d'affaires ;
- par zone d'implantation des sociétés consolidées pour les capitaux engagés industriels.

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires	
	30 juin 2024	30 juin 2023
France	16 895	20 632
Belgique	3 403	5 903
Autres Union européenne	7 804	10 151
Autres pays d'Europe	2 129	2 543
Amérique du Nord	2 765	2 513
Asie, Moyen-Orient et Océanie	2 150	2 797
Amérique du Sud	2 198	2 368
Afrique	182	121
TOTAL	37 525	47 028

La variété des métiers du Groupe et de leur localisation géographique entraîne une grande diversité de situations et de natures de clientèles (industries, collectivités locales et particuliers). De ce fait, aucun client externe du Groupe ne représente à lui seul 10% ou plus du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

NOTE 5 VENTES

5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires sur contrats commerciaux est relatif aux contrats entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (cf. Note 7 «Ventes» des états financiers consolidés au 31 décembre 2023).

Le chiffre d'affaires réalisé sur des opérations hors du champ d'application d'IFRS 15 est présenté dans la colonne «Autres» et comprend notamment les revenus de *trading*, de locations et de concessions, de même que, le cas échéant, la composante financière des prestations opérationnelles et les effets au titre des mécanismes de bouclier tarifaire.

La ventilation du chiffre d'affaires se présente comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Ventes de gaz	Ventes d'électricité et autres énergies	Ventes de services liés aux infrastructures	Constructions, installations, et O&M	Autres	30 juin 2024
Renouvelables	-	2 506	38	69	136	2 749
Infrastructures	54	3	3 199	196	104	3 555
<i>Energy Solutions</i>	168	1 868	44	2 792	45	4 917
<i>FlexGen</i>	47	1 727	155	218	114	2 261
<i>Retail</i>	3 736	3 375	119	438	364	8 032
Nucléaire	-	2	5	21	9	38
Autres	5 440	8 721	133	416	1 263	15 974
<i>Dont GEMS</i>	5 440	8 721	131	17	1 263	15 573
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES	9 444	18 203	3 692	4 151	2 035	37 525

<i>En millions d'euros</i>	Ventes de gaz	Ventes d'électricité et autres énergies	Ventes de services liés aux infrastructures	Constructions, installations, et O&M	Autres	30 juin 2023 ⁽¹⁾
Renouvelables	-	2 676	53	121	49	2 899
Infrastructures	67	3	3 272	210	109	3 661
<i>Energy Solutions</i>	140	2 573	45	2 685	39	5 482
<i>FlexGen</i>	55	2 281	135	196	57	2 724
<i>Retail</i>	4 880	3 627	230	483	1 143	10 363
Nucléaire	-	3	3	12	45	63
Autres	8 160	10 549	191	368	2 568	21 837
<i>Dont GEMS</i>	8 160	10 549	191	24	2 568	21 492
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES	13 302	21 711	3 930	4 075	4 010	47 028

(1) Certains reclassements internes, qui n'ont pas d'impact sur le total, ont été effectués entre les métiers, au 1^{er} janvier 2024. Les reclassements internes sont non matériels et concernent le transfert de Tractebel des activités *Energy Solutions* vers *Autres*. Les données comparatives au 30 juin 2023 ont été retraitées en conséquence.

5.2 Créances commerciales et autres débiteurs, actifs et passifs de contrats

5.2.1 Créances commerciales et autres débiteurs, actifs de contrats

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024	31 déc. 2023
Créances commerciales et autres débiteurs	12 188	20 092
<i>Dont IFRS 15</i>	6 488	8 083
<i>Dont non-IFRS 15</i>	5 700	12 009
Actifs de contrats	7 632	9 531
<i>Produits à recevoir et factures à établir</i>	6 181	6 989
<i>Gaz et électricité en compteur ⁽¹⁾</i>	1 451	2 542

(1) Net d'acomptes reçus.

Les actifs de contrat incluent notamment des produits à recevoir et factures à établir ainsi que le gaz et l'électricité livrés non relevés et non facturés («gaz et électricité en compteur»).

5.2.2 Passifs de contrats

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024			31 déc. 2023		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Passifs de contrats	110	2 961	3 072	93	3 960	4 053
<i>Avances et acomptes reçus</i>	28	2 080	2 109	23	2 998	3 020
<i>Produits constatés d'avance</i>	82	881	963	71	963	1 033

NOTE 6 RÉSULTAT FINANCIER

<i>En millions d'euros</i>	Charges	Produits	30 juin 2024	Charges	Produits	30 juin 2023
<i>Charges d'intérêts de la dette brute et des couvertures</i>	(1 061)	-	(1 061)	(840)	-	(840)
<i>Coût des dettes de location</i>	(59)	-	(59)	(45)	-	(45)
<i>Résultat de change sur dettes financières et couvertures</i>	(20)	-	(20)	(29)	-	(29)
<i>Inefficacité sur instruments dérivés qualifiés de couverture de juste valeur</i>	(6)	-	(6)	-	-	-
<i>Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et instruments liquides de dette destinés aux placements de trésorerie</i>	-	430	430	-	236	236
<i>Coûts d'emprunts capitalisés</i>	124	-	124	121	-	121
Coût de la dette ⁽¹⁾	(1 023)	430	(593)	(793)	236	(558)
<i>Résultat sur opérations de refinancement anticipé</i>	-	-	-	-	8	8
Résultat des opérations de restructuration de la dette et de dénouements anticipés d'instruments financiers dérivés	-	-	-	-	8	8
<i>Charges d'intérêts nets sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme</i>	(77)	-	(77)	(80)	-	(80)
<i>Désactualisation des autres provisions à long terme</i>	(459)	-	(459)	(329)	-	(329)
<i>Variation de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture, résultat des déqualifications et inefficacité de couvertures économiques sur autres éléments financiers</i>	(73)	-	(73)	(14)	-	(14)
<i>Résultat des instruments de dette et des instruments de capitaux propres ⁽²⁾</i>	-	21	21	(227)	-	(227)
<i>Produits d'intérêts sur prêts et créances au coût amorti</i>	-	134	134	-	31	31
<i>Autres</i>	(194)	219	25	(362)	204	(158)
Autres produits et charges financiers	(802)	373	(429)	(1 012)	235	(778)
RÉSULTAT FINANCIER	(1 825)	803	(1 022)	(1 806)	479	(1 327)

(1) Le coût de la dette au 30 juin 2024 est en hausse de 35 millions d'euros par rapport au 30 juin 2023.

(2) Le résultat des instruments de dette et de capitaux propres comprend principalement le résultat relatif aux obligations et OPCVM détenus par Synatom.

NOTE 7 INSTRUMENTS FINANCIERS

7.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers ainsi que leur ventilation entre la part non courante et courante sont présentées dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	Notes	30 juin 2024			31 déc. 2023		
		Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Autres actifs financiers		16 071	2 106	18 178	14 817	2 170	16 987
<i>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres</i>		934	-	934	1 902	-	1 902
<i>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</i>		247	-	247	222	-	222
<i>Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres</i>		1 281	53	1 335	1 753	119	1 873
<i>Instruments de dette à la juste valeur par résultat</i>		1 197	667	1 864	2 915	654	3 569
<i>Prêts et créances au coût amorti</i>		12 412	1 386	13 798	8 024	1 397	9 421
Créances commerciales et autres débiteurs	5.2	-	12 188	12 188	-	20 092	20 092
Actifs de contrats	5.2	3	7 629	7 632	1	9 530	9 531
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	17 374	17 374	-	16 578	16 578
Instruments financiers dérivés	7.4	6 303	19 445	25 748	12 764	8 481	21 245
TOTAL		22 377	58 742	81 119	27 582	56 850	84 433

7.2 Passifs financiers

Les différents passifs financiers au 30 juin 2024 ainsi que la ventilation entre leur part non courante et courante sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	Notes	30 juin 2024			31 déc. 2023		
		Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts	7.3	41 258	7 525	48 784	37 920	9 367	47 287
Fournisseurs et autres créanciers		-	22 094	22 094	-	22 976	22 976
Passifs de contrats	5.2	110	2 961	3 072	93	3 960	4 053
Instruments financiers dérivés	7.4	8 171	18 999	27 169	16 755	7 806	24 561
Autres passifs financiers		109	-	109	82	-	82
TOTAL		49 649	51 579	101 228	54 851	44 087	98 938

7.3 Endettement financier net

7.3.1 Endettement financier net par nature

En millions d'euros		30 juin 2024			31 déc. 2023		
		Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts	Emprunts obligataires	32 621	1 076	33 697	29 217	1 039	30 256
	Emprunts bancaires	6 209	676	6 885	5 985	763	6 748
	Titres négociables à court terme	-	4 018	4 018	-	5 606	5 606
	Dettes de location	2 567	510	3 077	2 677	470	3 147
	Autres emprunts	(138)	1 017	879	41	1 034	1 074
	Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	-	229	229	-	455	455
	TOTAL EMPRUNTS	41 258	7 525	48 784	37 920	9 367	47 287
Autres actifs financiers	Autres actifs financiers venant en réduction de l'endettement financier net ⁽¹⁾	(345)	(1 184)	(1 529)	(303)	(1 111)	(1 414)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(17 374)	(17 374)	-	(16 578)	(16 578)
Instruments financiers	Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	319	21	340	177	20	198
	ENDETTEMENT FINANCIER NET	41 232	(11 012)	30 221	37 795	(8 302)	29 493

(1) Comprend notamment les actifs adossés aux financements pour 76 millions d'euros, les instruments liquides de dette destinés aux placements de trésorerie pour 933 millions d'euros et les appels de marge sur dérivés de couverture de la dette positionnés à l'actif pour 520 millions d'euros (contre respectivement 105, 884 et 425 millions d'euros au 31 décembre 2023).

La juste valeur des emprunts (hors dettes de location) s'élève au 30 juin 2024 à 43 786 millions d'euros, pour une valeur comptable de 45 627 millions d'euros.

Les produits et charges financiers relatifs à la dette financière sont présentés dans la Note 6 « Résultat financier ».

7.3.2 Description des principaux événements de la période

7.3.2.1 Incidence des variations de périmètre et des variations de change sur l'évolution de l'endettement financier net

Au cours du premier semestre 2024, les variations de change se sont traduites par une diminution de l'endettement financier net de -7 millions d'euros, dont +216 millions d'euros sur le dollar américain et -303 millions d'euros sur le real brésilien.

Les cessions et les acquisitions au cours du premier semestre 2024 (y compris les effets de variations de périmètres) ont impacté la dette nette à hauteur de 739 millions d'euros (cf. Note 2 « Principales variations de périmètre et autres faits marquants de la période »). Cette évolution provient pour l'essentiel des éléments suivants :

- la cession, en janvier 2024, d'une participation de 15% dans TAG pour 0,4 milliard d'euros;
- l'acquisition, au Brésil, en mars 2024, de cinq complexes photovoltaïques pour 0,6 milliard d'euros ;
- l'acquisition, en France, en mai 2024, de neuf parcs éoliens et un parc photovoltaïque pour 0,1 milliard d'euros ;
- l'achat, au Mexique, en février 2024, de 50% du capital dans un projet éolien et un projet photovoltaïque pour 0,1 milliard d'euros (projets désormais détenus à 100% par le Groupe et consolidés par intégration globale) ;
- l'acquisition, en février 2024, d'une participation additionnelle de 12% dans ENGIE Romania pour 0,1 milliard d'euros.

7.3.2.2 Opérations de financement et de refinancement

Le Groupe a effectué les principales opérations suivantes au cours du premier semestre 2024 :

Entité	Type	Devise	Coupon	Date d'émission	Date d'échéance	Montant en cours (en millions de devises)	Montant en cours (en millions d'euros)
Emissions							
ENGIE SA	obligations	€	3,625%	6/03/2024	6/03/2031	600	600
ENGIE SA	obligations vertes	€	3,875%	6/03/2024	6/03/2036	800	800
ENGIE SA	obligations vertes	€	4,25%	6/03/2024	6/03/2044	600	600
ENGIE SA	obligations US	\$	5,25%	10/04/2024	10/04/2029	750	701
ENGIE SA	obligations US	\$	5,625%	10/04/2024	10/04/2034	750	701
ENGIE SA	obligations US	\$	5,875%	10/04/2024	10/04/2054	500	467
Remboursements							
ENGIE SA	obligations	JPY	0,535%	16/09/2015	16/01/2024	20 000	123
ENGIE SA	obligations	€	0,875%	27/03/2017	27/03/2024	480	480
ENGIE SA («GDF SUEZ»)	obligations	NOK	4,02%	22/04/2013	22/04/2024	500	44

7.4 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés à l'actif et au passif sont évalués à la juste valeur et s'analysent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024						31 déc. 2023					
	Actifs			Passifs			Actifs			Passifs		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	181	76	258	500	97	597	279	111	390	457	131	588
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	4 506	19 331	23 836	6 350	18 839	25 189	10 984	8 344	19 328	15 132	7 516	22 648
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments ⁽¹⁾	1 616	38	1 654	1 321	62	1 383	1 501	26	1 526	1 167	159	1 325
TOTAL	6 303	19 445	25 748	8 171	18 999	27 169	12 764	8 481	21 245	16 755	7 806	24 561

(1) Les instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments comprennent principalement la composante taux des instruments dérivés de couverture (non qualifiés de couverture ou qualifiés de couverture de flux de trésorerie), qui sont exclus de l'agrégat endettement financier net, ainsi que les instruments de couverture d'investissement net.

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe n'a procédé à aucun changement significatif de classification d'instruments financiers et n'a constaté aucun transfert significatif entre différents niveaux de juste valeur.

Le montant net des instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières présenté dans l'état de la situation financière est déterminé après la prise en compte des accords de compensation répondant aux critères énoncés au paragraphe 42 d'IAS 32. Cette compensation génère des effets au bilan 2024 de l'ordre de 5,6 milliards d'euros et porte principalement sur des dérivés OTC conclus avec des contreparties pour lesquelles les conditions contractuelles prévoient un règlement net des transactions ainsi qu'un accord de collatéralisation (appels de marge).

NOTE 8 RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise principalement des dérivés pour couvrir son exposition aux risques de marché. La gestion des risques financiers est présentée dans le chapitre 2 «Facteurs de risque et contrôle interne» du Document d'enregistrement universel 2023.

8.1 Risques de marché

8.1.1 Risques de marché sur matières premières

8.1.1.1 Activités de *portfolio management*

Les sensibilités du portefeuille d'instruments financiers dérivés sur matières premières utilisés dans le cadre des activités de *portfolio management* au 30 juin 2024 sont présentées dans le tableau ci-après.

Ces hypothèses ne constituent pas une estimation des prix de marché futurs et ne sont par ailleurs pas représentatives des évolutions futures du résultat et des capitaux propres du Groupe dans la mesure où elles ne comprennent notamment pas les sensibilités sur les éléments couverts sous-jacents (contrats d'achat et de vente de matières premières), non comptabilisés en juste valeur.

Analyse de sensibilité ⁽¹⁾

En millions d'euros	Variations de prix	30 juin 2024		31 déc. 2023	
		Impact sur le résultat avant impôts	Impact sur les autres éléments du résultat global avant impôts	Impact sur le résultat avant impôts	Impact sur les autres éléments du résultat global avant impôts
Produits pétroliers	+10 \$US/bbl	-	75	-	64
Gaz naturel - Europe	-10 €/MWh	(356)	(821)	(411)	(1 288)
Gaz naturel - Europe	+10 €/MWh	340	821	398	1 288
Gaz naturel - Reste du monde	+3 €/MWh	66	184	37	138
Electricité - Europe	-20 €/MWh	(387)	79	(353)	338
Electricité - Europe	+20 €/MWh	387	(80)	353	(338)
Electricité - Reste du monde	+5 €/MWh	(285)	-	(166)	-
Droits d'émission de gaz à effet de serre	+2 €/ton	19	10	12	9
EUR/USD	+10%	84	(173)	(40)	(111)
EUR/GBP	+10%	1	-	66	-

(1) Les sensibilités, présentées ci-dessus, portent uniquement sur les instruments financiers dérivés sur matières premières utilisés à des fins de couverture dans le cadre des activités de *portfolio management*.

Les capitaux propres sont sensibles à la variation des prix de l'électricité en Europe compte tenu de l'application, depuis 2023, de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie à certaines couvertures d'approvisionnements au sein des activités de commercialisation en France, Belgique et Pays-Bas ainsi que sur certains de nos actifs de production sur ces mêmes périmètres.

8.1.1.2 Activités de *trading*

Les entités réalisant les activités de *trading* du Groupe interviennent sur les marchés organisés ou de gré à gré sur des instruments dérivés tel que les *futures*, les *forwards*, les *swaps* ou les *options*. Les expositions des activités de *trading* sur les marchés de l'énergie sont strictement encadrées par un suivi quotidien du respect de la limite de *Value at Risk* (VaR).

La quantification du risque de marché des activités de *trading* par la *Value at Risk* (VaR) fournit une mesure du risque, tous marchés et produits confondus. La VaR représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un portefeuille compte

tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance. La VaR ne constitue pas une indication des résultats attendus mais fait l'objet d'un *backtesting* régulier.

Le Groupe utilise un horizon de détention de 1 jour et un intervalle de confiance de 99% pour le calcul de la VaR. Ce dispositif est complété par un scénario de *stress tests*, conformément aux exigences de la réglementation bancaire.

La VaR présentée ci-après correspond aux VaR globales des entités de *trading* du Groupe.

Value at Risk

En millions d'euros	30 juin 2024	2024 moyenne ⁽¹⁾	Maximum 2024 ⁽²⁾	Minimum 2024 ⁽²⁾	2023 moyenne ⁽¹⁾
Activités de trading	14	16	30	8	15

(1) Moyenne des VaR quotidiennes.

(2) Maximum et minimum observés des VaR quotidiennes en 2024.

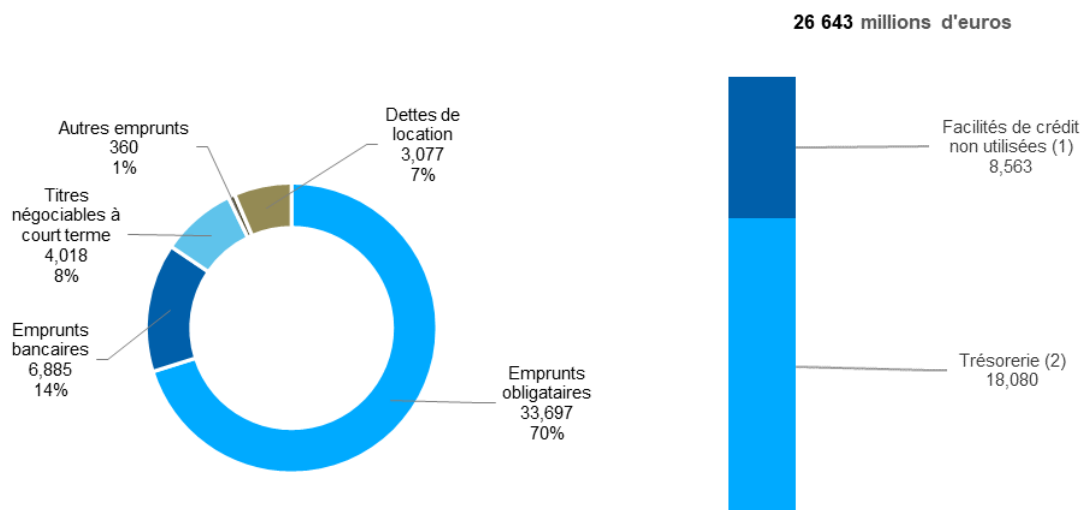
8.2 Risque de liquidité

Dans le cadre de son exploitation, le Groupe est exposé à un risque de manque de liquidités permettant de faire face à ses engagements contractuels. Aux risques inhérents à la gestion du besoin en fonds de roulement (BFR) viennent s'ajouter les appels de marge requis par certaines activités de marché, qui sont un moyen d'atténuer, par le biais de sûretés, le risque de contrepartie sur les instruments de couverture.

Les différentes actions menées par le Groupe lui permettent de garantir un niveau de liquidité élevé et renforcé, et n'ont pas connu de changement significatif depuis le 31 décembre 2023.

Diversification des sources de financement et liquidité

En millions d'euros



(1) Net des titres négociables à court terme.

(2) Trésorerie composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour 17 374 millions d'euros, des autres actifs financiers venant en réduction de l'endettement financier net pour 933 millions d'euros, net des découverts bancaires et comptes courants de trésorerie pour 227 millions d'euros.

8.2.1 Flux contractuels non actualisés relatifs aux activités financières

Flux contractuels non actualisés sur l'encours des emprunts par date de maturité

<i>En millions d'euros</i>	2024	2025	2026	2027	2028	Au-delà de 5 ans	Total au 30 juin 2024	Total au 31 déc. 2023
Emprunts obligataires	337	1 285	2 901	3 105	3 218	22 850	33 697	30 256
Emprunts bancaires	297	624	471	686	265	4 542	6 885	6 748
Titres négociables à court terme	3 969	49					4 018	5 606
Dettes de location	297	222	408	323	263	2 138	3 077	3 147
Autres emprunts	53	21	1	1	5	279	360	366
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	229	-					229	455

Les autres actifs financiers et trésorerie et équivalents de trésorerie venant en réduction de l'endettement financier net ont une liquidité inférieure à un an.

NOTE 9 PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	Gestion de l'aval du cycle nucléaire et Démantèlement des installations nucléaires	Démantèlement des installations Hors nucléaires	Autres risques	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2023	5 208	23 887	1 384	2 114	32 593
Dotations	138	236	4	306	684
Reprises pour utilisation	(206)	(195)	(23)	(314)	(738)
Reprises pour excédent	-	-	-	47	47
Variation de périmètre	-	-	23	-	23
Effet de la désactualisation	83	335	23	8	450
Écarts de change	(6)	-	11	(2)	4
Autres	(421)	19	39	(7)	(371)
AU 30 JUIN 2024	4 796	24 282	1 462	2 151	32 692
Non courant	4 715	11 905	1 410	328	18 358
Courant ⁽¹⁾	81	12 378	53	1 823	14 334

(1) La classification en courant / non-courant traduit les effets des accords signés avec l'État belge le 13 décembre 2023 (cf. Note 17.2 des états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023). À ce titre, le Groupe règlera une grande partie de ce passif (11,5 milliards d'euros₂₀₂₂) lors de l'entrée en vigueur des lois de transposition de cet accord, le solde (3,5 milliards d'euros₂₀₂₂) l'étant lors du redémarrage des unités prolongées.

9.1 Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme

Les taux d'actualisation ont augmenté d'environ 25 points de base sur l'ensemble des zones géographiques, réduisant ainsi le montant des engagements d'environ 0,4 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2023

9.2 Obligations relatives aux installations de production nucléaire

9.2.1 Décision de la Commission des Provisions Nucléaires du 24 juin 2024 concernant l'impact sur les provisions de démantèlement d'une prolongation de Doel 4 et Tihange 3 pour une période de 10 ans

Dans le cadre des accords conclus le 13 décembre 2023 entre Electrabel et l'État belge concernant la décision de prolonger les deux réacteurs nucléaires Tihange 3 et Doel 4 de 10 ans, les parties ont convenu de faire supporter à l'État belge l'augmentation des coûts de démantèlement relative aux dyssynergies générées par la modification du scénario initial qui prévoyait un démantèlement des unités en série et non de manière différée pour deux d'entre elles. Au 30 juin 2024, le Groupe a ainsi comptabilisé, en contrepartie d'une créance vis-à-vis de l'État belge, un complément de provision pour démantèlement à hauteur de 0,2 milliard d'euros, ce montant ayant été confirmé par la CPN (Commission des Provisions Nucléaires) dans son avis du 24 juin 2024.

Le *closing* de l'accord final de décembre 2023 avec l'État belge est soumis à l'approbation de la Commission Européenne qui devrait intervenir en fin d'année 2024, les textes législatifs ayant par ailleurs été adoptés par la Chambre des représentants en avril 2024.

9.2.2 Actifs financiers dédiés à la couverture des provisions nucléaires

Les actifs financiers dédiés à la couverture des provisions nucléaires sont présentés dans la Note 17.2.4 des états financiers consolidés au 31 décembre 2023. Les prêts à des personnes morales externes au Groupe et les autres placements de trésorerie ont évolué comme suit sur le premier semestre 2024 :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024	31 déc. 2023
Prêt à des personnes morales externes au Groupe	2	3
Trésorerie en attente de placement et OPCVM monétaires	8 582	3 777
Total des prêts et créances au cout amorti	8 585	3 780
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	671	1 640
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	25	25
Instruments de capitaux propres à la juste valeur	696	1 665
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres	1 335	1 873
Instruments de dette à la juste valeur par résultat	915	2 663
Instruments de dette à la juste valeur	2 250	4 536
Total Instruments de capitaux propres et de dette à la juste valeur	2 945	6 201
Instruments financiers dérivés	69	3
TOTAL ⁽¹⁾	11 599	9 984

(1) N'inclut pas les stocks d'uranium qui s'élèvent à 335 millions d'euros au 30 juin 2024, contre 307 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2024, les investissements dans des fonds destinés à être liquidés dans le cadre de l'accord signé avec l'État belge s'élèvent à 8,5 milliards d'euros.

NOTE 10 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées décrites dans la Note 20 des états financiers consolidés au 31 décembre 2023 n'ont pas connu d'évolution significative au premier semestre 2024.

NOTE 11 CONTENTIEUX ET ENQUÊTES

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et procédures au titre de la concurrence avec des tiers ou avec des autorités judiciaires et/ou administratives (y compris fiscales).

Les contentieux et enquêtes sont détaillés dans la Note 23 des états financiers consolidés au 31 décembre 2023. Ceux qui ont connu une évolution au cours du premier semestre 2024 sont présentés ci-après.

11.1 FlexGen

11.1.1 Pérou – Antamina

En 2012, à la suite d'un appel d'offres portant sur l'achat annuel de 170 MW couvrant la période 2015-2032, ENGIE Energía Perú S.A. a conclu un contrat d'achat long terme de gaz avec la société minière péruvienne Antamina (le «Contrat»).

En 2021, Antamina a toutefois procédé à un nouvel appel d'offres portant sur un volume annuel identique et a conclu trois contrats d'achat avec trois nouveaux fournisseurs pour une durée qui s'étalait de janvier 2022 à juin 2024. Ceci remet en cause l'exclusivité dont ENGIE Energía Perú S.A. estimait bénéficier jusqu'en 2032 en vertu du Contrat. A la suite de la conclusion de ces nouveaux contrats, Antamina a réparti son approvisionnement entre ENGIE et les trois nouveaux fournisseurs. Antamina a refusé, à partir de janvier 2022, de prendre livraison de la quantité de gaz qui devait lui être fournie exclusivement par ENGIE en vertu du Contrat et d'honorer les factures correspondantes (environ 50% des besoins mensuels d'Antamina).

Le 26 avril 2022, ENGIE Energía Perú S.A. a assigné Antamina en arbitrage pour faire reconnaître le caractère exclusif du Contrat et l'obligation pour Antamina de ne s'approvisionner qu'auprès d'ENGIE à concurrence des 170 MW de gaz visés au Contrat, pour la période allant de janvier 2015 à décembre 2032. La procédure vise également le paiement des factures impayées depuis janvier 2022. La procédure d'arbitrage est régie par les règles du Centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce de Lima. Le 4 janvier 2023, ENGIE Energía Perú S.A. a déposé son mémoire.

Le 20 mai 2024, le tribunal arbitral a rendu une sentence favorable à ENGIE Energía Perú S.A. en décidant qu'ENGIE Energía Perú S.A. disposait d'une exclusivité pour la fourniture de 170 MW sur une base annuelle à Antamina, et que Antamina a violé ses obligations contractuelles en concluant des contrats d'approvisionnement avec des fournisseurs tiers pour les 170 MW qu'elle avait contracté avec ENGIE Energía Perú S.A. Cette sentence peut encore faire l'objet d'un recours en annulation de la part d'Antamina pour des motifs très limités.

11.1.2 Italie – Vado Ligure

Le 11 mars 2014, le Tribunal de Savone a placé sous séquestre les unités de production au charbon VL3 et VL4 de la centrale thermique de Vado Ligure, appartenant à Tirreno Power S.p.A. (TP), société détenue à 50% par le Groupe. Cette mise sous séquestre se situe dans le cadre d'une enquête pénale à l'encontre de dirigeants et anciens dirigeants de TP pour infractions environnementales et risques pour la santé publique. L'enquête a été clôturée le 20 juillet 2016. Le dossier a été renvoyé au Tribunal de Savone pour traitement au fond ; la procédure de première instance a débuté le 11 décembre 2018 et s'est poursuivie en 2023. La responsabilité des anciens membres du Conseil d'Administration et du management a été mise en cause. Des parties civiles, dont notamment le ministère de l'environnement et le ministère de la santé italiens, sont intervenues au procès pour réclamer des dommages et intérêts. Le 3 octobre 2023, l'ensemble des 26 Administrateurs et directeurs ont été acquittés par le Tribunal de Savone. La filiale Tirreno Power SpA détenue par ENGIE à 50% a également été mise hors de cause. La décision a été notifiée en janvier 2024. Le parquet a interjeté appel de la décision en février 2024 ainsi que le ministère de la santé, le ministère de l'environnement et deux associations de citoyens.

11.1.3 Italie – taxe exceptionnelle sur le secteur énergétique

En décembre 2022, ENGIE a introduit une action contre l'administration fiscale en vue d'obtenir le remboursement de la taxe qu'elle a payée, en juillet et novembre 2022, pour un montant total de plus de 308 millions d'euros, en application des deux décrets lois (n° 21 et 50/2022) ayant créé une contribution exceptionnelle de solidarité à la charge des opérateurs du secteur énergétique. ENGIE conteste la validité de l'assiette de cette taxe par rapport à l'objectif de la loi, sa compatibilité avec la Constitution italienne ainsi que sa compatibilité avec les engagements européens de l'Italie (droit européen). En décembre 2023, la Cour Constitutionnelle italienne a été saisie de la conformité de la taxe à la constitution par le tribunal de première instance de Milan dans le cadre des procédures initiées par ENGIE. L'audience devant la Cour Constitutionnelle s'est tenue le 10 avril 2024 et sa décision rendue le 27 juin n'est pas favorable à ENGIE.

11.1.4 Chili – ENGIE Australe

Les autorités fiscales chiliennes (SII) contestent le prix auquel ENGIE Austral (ENAU) a vendu ses parts dans Eolica Monte Redondo (EMR) à ENGIE Energía Chile (EECL) en 2020, alléguant que le prix auquel ENAU a vendu EMR à EECL serait nettement inférieur au prix du marché. Le prix auquel ENAU a vendu EMR à EECL était basé sur une évaluation et une opinion externes et indépendantes préparées, qui étaient également soutenues par un conseiller de marché indépendant. Le 28 juin 2024, la SII a imposé à ENAU une pénalité de 62 millions de dollars américains, plus des intérêts et amendes, pour un total de 108 millions de dollars américains. ENAU conteste fermement l'enrôlement et prendra les actions appropriées.

11.2 Nucléaire

11.2.1 Recours à l'encontre de la décision du régulateur de l'énergie belge mettant en œuvre la loi du 16 décembre 2022 introduisant un plafond sur les recettes issues du marché des producteurs d'électricité

Un recours a été introduit par Electrabel auprès de la Cour des Marchés le 29 mars 2023 à l'encontre de la décision du régulateur de l'énergie belge (la CREG) mettant en œuvre la loi du 16 décembre 2022 introduisant un plafond sur les recettes issues du marché des producteurs d'électricité pour les revenus 2022. Un second recours en annulation a été introduit par Electrabel devant la même Cour à l'encontre de la décision du même régulateur pour les revenus 2023.

Electrabel conteste la validité de ce plafonnement des recettes, en ce qu'il serait contraire au Règlement européen qui l'institue, notamment parce qu'il détermine les revenus issus du marché de façon fictive au moyen de présomptions et non sur la base des recettes réellement perçues tel que cela est prévu par le Règlement, et qu'il est mis en œuvre de manière rétroactive à partir du 1^{er} août 2022 en dehors de la période visée par le Règlement. La Cour des Marchés a rendu son arrêt dans la première affaire le 18 octobre 2023 estimant que le recours était recevable, *prima facie* fondé et a posé trois questions préjudicielles à la Cour de Justice de l'Union européenne. La deuxième affaire a été plaidée le 10 janvier 2024 et l'arrêt rendu le 31 janvier suspend le prononcé jusqu'à l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne de la première affaire.

Un recours en annulation a été introduit devant la Cour Constitutionnelle en juin 2023. Après avoir joint les demandes d'annulation de différentes parties, elle a rendu un arrêt le 20 juin 2024 en posant 15 questions préjudicielles à la Cour de Justice de l'Union Européenne. En l'attente, outre les recours précités, une demande de restitution a été introduite pour la taxe 2022 et la taxe 2023 ainsi qu'un recours en annulation de celles-ci devant le Tribunal de première instance.

Par ailleurs, la procédure d'arbitrage initiée par Electrabel en octobre 2023 en application de la convention Tihange 1 et Doel 1 et 2 suite à l'adoption de la loi du 16 décembre 2022 introduisant un plafond sur les recettes issues du marché des producteurs d'électricité se poursuit.

11.3 Autres

11.3.1 Pologne – Procédure concurrence

Le 7 novembre 2019, une amende de 172 millions de zlotys polonais (40 millions d'euros) a été infligée à ENGIE Energy Management Holding Switzerland AG ("EEMHS") pour ne pas avoir répondu à une demande de communication de documents de l'Autorité de la Concurrence polonaise ("UOKiK") dans le cadre d'une procédure ouverte par le UOKiK qui suspecte un potentiel défaut de notification de la part d'EEMHS et d'autres investisseurs financiers impliqués dans le financement du gazoduc Nord Stream 2 (procédure principale). EEMHS a interjeté appel devant la Cour de Protection de la Concurrence. Le 7 novembre 2023, la Cour a réduit la sanction à environ 100 000 euros. Le UOKiK a fait appel de cette décision devant la Cour d'appel de Varsovie (2nd degré). La procédure est pendante.

Dans le cadre de la procédure principale, le 6 octobre 2020, le UOKiK a prononcé une amende de 55,5 millions de zlotys polonais (approximativement 12,3 millions d'euros) à l'encontre de EEMHS. Le UOKiK a également ordonné de mettre fin aux accords de financement du projet Nord Stream 2. Le 5 novembre 2020, EEMHS a fait appel de cette décision devant la Cour de Protection de la Concurrence («Cour»). La procédure d'appel suspend automatiquement l'exécution de l'ensemble des sanctions prononcées par le UOKiK. Le 21 novembre 2022, la Cour a annulé dans son intégralité la décision du UOKiK. Le UOKiK a interjeté appel de cette décision. La Cour d'appel de Varsovie (2nd degré) a confirmé le 16 octobre 2023 la décision de première instance qui avait annulé dans son intégralité la décision du UOKiK. Le UOKiK n'a pas déposé de pourvoi en cassation. La procédure est définitivement close.

11.3.2 Prix de transfert du gaz

L'Inspection spéciale des impôts belge a adressé deux avis de rectification du résultat fiscal des exercices 2012 et 2013 pour un montant global de 706 millions d'euros considérant que le prix appliqué à la fourniture de gaz par ENGIE (alors GDF SUEZ) à Electrabel SA était excessif. ENGIE et Electrabel SA contestent cette rectification et ont sollicité, en 2018, l'ouverture d'une procédure amiable qui a abouti en mai 2024. Le montant rectifié par la Belgique a été très substantiellement réduit et la France a accepté un ajustement corrélatif partiel de 55 millions d'euros.

NOTE 12 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes au 30 juin 2024.

04 DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Personne responsable du Rapport Financier Semestriel

Catherine MacGregor, Directrice Générale.

Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel

«J'atteste que, à ma connaissance, les comptes condensés du premier semestre de l'exercice 2024 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes auxquels le Groupe est exposé pour les six mois restants de l'exercice.»

Courbevoie, le 1^{er} août 2024

La Directrice Générale

Catherine MacGregor

05 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés condensés semestriels de la société ENGIE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés condensés semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés condensés semestriels avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés condensés semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés condensés semestriels.

Paris-La Défense, le 1^{er} août 2024

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Laurence Dubois

Nadia Laadouli

ERNST & YOUNG et Autres

Sarah Kokot

Guillaume Rouger

Société anonyme au capital de 2 435 285 011 euros
Siège social : 1 place Samuel de Champlain
92400 Courbevoie – France
Tél. : +33 (0)1 44 22 00 00

SIREN : 542 107 651 RCS NANTERRE
TVA FR 13 542 107 651
engie.com

